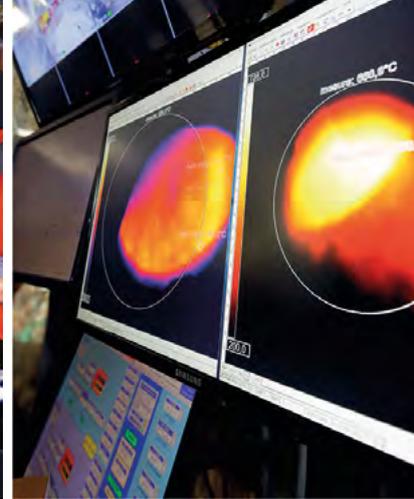
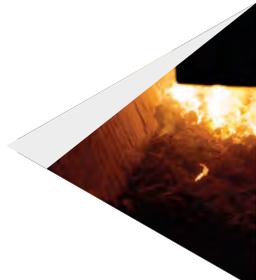




SIAVED
Producteur de Ressources



Nous collectons, trions et valorisons vos déchets



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Adresse :
5, route de Louches,
59282 DOUCHY-LES-MINES



Charles Lemoine

Président du SIAVED

Maire de Roeux

2019 aura été une année capitale pour le SIAVED. Après avoir utilisé provisoirement, le temps des travaux, une partie des anciens locaux du transporteur Bils Deroo (actuel **SIAVED logistique**), le siège a, en quelque sorte, traversé la route de Lourches, retrouvant ainsi le site de ses origines (1977). Ces locaux, flambant neufs, construits au pied du Centre de Valorisation Énergétique (CVE), ont été inaugurés le **9 octobre**. Une année a été nécessaire pour construire, au lieu-dit le Vert-Gris, ce siège administratif qui rassemble un **vaste espace d'accueil**, de plus grands et lumineux **bureaux de travail**, de multiples **salles de réunion** pour le personnel et les élus et un **pavillon pédagogique** ludique et moderne d'une superficie de 100 m² pour sensibiliser le public aux problématiques des déchets et de la santé environnementale. Ainsi peut-on visiter le CVE avec un casque de **réalité virtuelle**, profiter d'un jeu de **simulation de centre de tri** ou faire un **quiz interactif** pour tester ses connaissances sur les toxiques et notamment les perturbateurs endocriniens. Des animations qui ravissent petits et grands et qui permettent d'apprendre en s'amusant.

Trois jours après l'inauguration officielle du nouveau siège, une **opération portes ouvertes** a permis au grand public de partir « **à la découverte du monde des déchets** », et ainsi apprendre à mieux gérer le contenu de ses poubelles. Pas moins de **quatorze stands** attendaient les **plus de deux cents visiteurs** pour bien comprendre le compostage, les toxiques au quotidien, le gaspillage alimentaire, la collecte des déchets et leur traitement, la gestion de l'amiante, les déchèteries, les rouages du CVE, les ruches installées sur le site. Sans oublier les **dix ateliers de fabrication** : Repair'café, produits d'entretien et cosmétiques au naturel, encres végétales, pliage de tissus pour emballer des cadeaux (un art qui s'appelle le furoshiki), la cuisine anti-gaspillage...

En fait, le SIAVED est une ruche permanente qui cherche sans cesse à **améliorer le service des usagers**. Rappelons par exemple qu'en 2019, l'amiante (sur tout le territoire du SIAVED) et les encombrants (CAPH et CA2C) sont désormais **collectés à domicile**, sur simple appel téléphonique, ce qui répond aux besoins des particuliers et n'est plus un casse-tête écologique pour les collectivités locales. On notera aussi l'arrivée d'une **93^{ème} commune**, Émerchicourt, dans le dispositif de collecte.

Le CVE, dont la capacité administrative de traitement est passée à **120 000 tonnes**, a connu en 2019 des **travaux d'envergure** : amélioration de la sécurité et des conditions de travail, mise en place d'un aéro-réfrigérant sur le circuit d'huile du groupe turbo-alternateur, installation d'une centrale d'aspiration pour mieux nettoyer l'usine, pose de caméras thermiques sur la ligne 2 et d'un système de brumisation sur la fosse à déchets pour limiter l'envol de poussières...

Parmi les grands événements de 2019, on ne peut pas oublier l'ouverture de la toute nouvelle et performante **déchèterie de Walincourt-Selvigny**. L'inauguration a eu lieu le 11 septembre, pour une ouverture aux usagers dès le lendemain. Située rue du Nouveau-Siècle, ce **sixième équipement de la CA2C** (Caudrésis-Catésis) accepte tous types de déchets, à l'exception de l'amiante. Comme pour les autres déchèteries, l'accès est gratuit, à condition d'avoir son sésame, le fameux Pass' Déchets.

L'ambition du SIAVED que j'ai l'honneur de présider est de répondre le plus finement possible aux **problématiques environnementales de demain**, comme par exemple le traitement des plastiques par l'extension des consignes de tri à l'horizon 2022. Cette modernisation de l'outil vise à entrer dans une nouvelle ère tout en gardant le contrôle des investissements et des dépenses.

Bonne lecture à toutes et tous.

Sommaire

- La présentation générale4
- La sensibilisation et tri des déchets14
- La collecte des déchets18
- Les déchèteries22
- Le traitement des déchets26
- La communication et l'information32

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

- Les finances42
- La sensibilisation et tri des déchets44
- La collecte50
- Les déchèteries53
- Le traitement et la valorisation60
- La commande publique66
- Le glossaire69



La présentation générale

Pour les automobilistes et les usagers, **le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets)**, c'est surtout de vastes bâtiments situés en bordure de la Selle, de part et d'autre de la route de Lourches, à Douchy-les-Mines, ou encore la déchèterie à côté de chez eux.

Mais, le SIAVED est avant tout un acteur incontournable de l'environnement du territoire depuis **1977**. En **43 ans**, il s'est perfectionné, modernisé et a pris un rythme de croisière similaire à celui d'une machine bien rodée. Il collecte, traite et

valorise les déchets de près de **300 000 habitants**. Il a traité **222 646** tonnes de déchets en 2019, dont **203 527** tonnes produites par les habitants (soit **690,18 kg/hab/an**).

Il regroupe **113 communes** réparties sur 3 inter-communalités :

- **la Porte du Hainaut (CAPH) :**
47 communes (avec une nouvelle venue, en 2019 : Émerchicourt),
- **le Caudrésis-Catésis (CA2C) :**
46 communes,
- **le Cœur d'Ostrevent (CCCO) :**
20 communes.

294 890

habitants

222 646

tonnes de déchets traitées
par le SIAVED

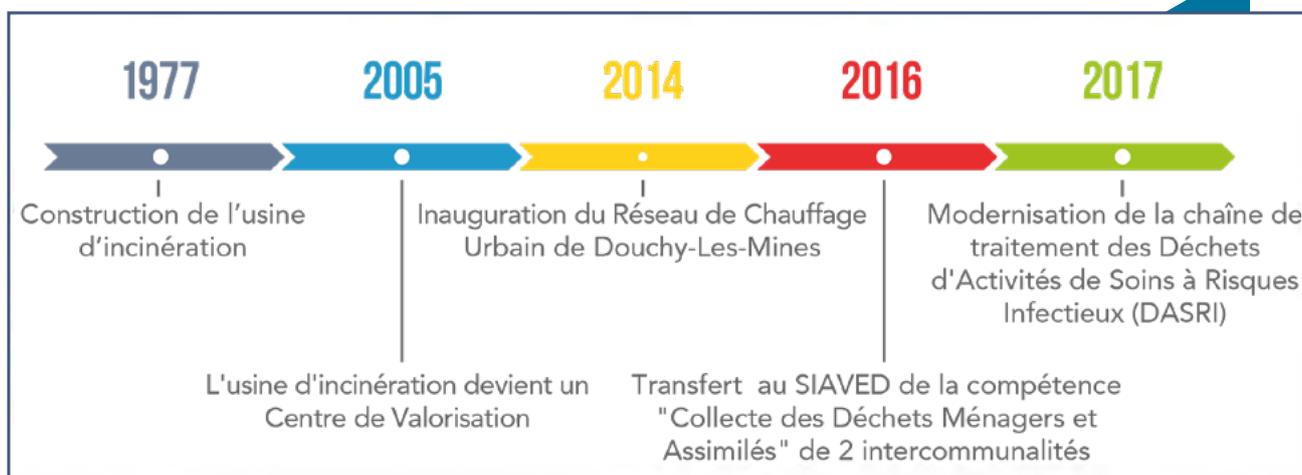
dont

203 527

tonnes de déchets produites
par les habitants



- 39,5 %** Ordures Ménagères
- 22 %** Déchèteries (hors déchets verts et encombrants)
- 14,7 %** Collecte sélective
- 12,4 %** Déchets verts
- 11,1 %** Encombrants
- 0,3 %** Amiante



Le territoire



LES INSTALLATIONS DU SIAVED

- Centre de Valorisation Énergétique (CVE)
- Déchèterie (sauf Saint-Amand-les-Eaux, mise à disposition)

LES INSTALLATIONS PRIVÉES

- Centre de tri des emballages
- Centre de tri des encombrants
- Plateforme de compostage
- Installation de Stockage des Déchets Non-Dangereux (ISDND)



Les compétences



Prévention

Le SIAVED est lauréat de l'appel à projet **TZDZG**. Par ce sigle, il faut comprendre « **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** ». Ce label, lancé par le ministère de l'Environnement en 2016, affirme que les signataires s'engagent fermement dans une **démarche de réduction des déchets et de leur toxicité**. Sur le terrain, ce TZDZG s'illustre dans les écoles, les restaurants scolaires, les hôpitaux, le compostage individuel ou collectif, les cimetières et même avec des poules régionales.

Résultat des actions : la quantité de kg/an/habitant d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) a baissé de **9,43% depuis 2011** et les Déchets Ménagers Assimilés (DMA) ont chuté de **4,49% depuis 2016** (détails en page 44).

Collecte

Fer de lance du syndicat, la collecte des **Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** comprend les déchets ménagers et les matières recyclables telles que le papier/carton, le plastique, le verre et le métal. Elle est assurée dans **93 communes** (CAPH et CA2C), soit respectivement **158 789 et 64 909 habitants**. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des usagers afin de les aiguiller sur les bons gestes de tri. Un réseau de **16 déchèteries** réparties sur les **3 intercommunalités adhérentes** aide aussi les usagers pour évacuer leurs gravats, leurs déchets verts, leurs ferrailles...



Traitement et valorisation

Les habitants des 113 communes adhérentes peuvent compter sur le SIAVED pour se débarrasser de leurs Déchets Ménagers et Assimilés. **4 filières** sont opérationnelles :

- Tous les emballages ménagers ou encore tout ce qui arrive dans les déchèteries (emballages en carton, verre, plastique, aluminium, acier...) sont recyclés pour une **valorisation matière**,
- Les déchets verts (gazon, branches, feuilles mortes) sont compostés dans des unités spécialisées pour une **valorisation organique**,
- L'incinération des ordures ménagères et des déchets hospitaliers font l'objet d'une **valorisation énergétique** (avec production de chaleur et d'électricité) **et matière** (résidus d'incinération : mâchefers, REFIOM...),
- Les **déchets non valorisables** (gravats, rebuts des déchèteries, amiante...) et non dangereux partent dans des centres privés de stockage ou de traitement.

La synthèse des flux entrants pour

Chiffres arrondis



* Sans les déchets hospitaliers et les déchets des professionnels et autres collectivités

Collecte sélective *
 **29 867 T** (p 64)
** tonnages traités CAPH, CA2C et CCCO*

Encombrants collectés à
domicile sur appel
 **1 659 T** (p 63)

Ordures Ménagères Résiduelles
et Déchets Ménagers Banals
 **80 330 T *** (p 60)
** traitement pour la CAPH, la CA2C
et la CCCO*

Déchets verts à domicile (CAPH)
et en porte-à-porte (CCCO)
 **5 928 T** (p 63)

Encombrants
 **20 910 T** (p 54)

Déchets verts
 **19 338 T** (p 54)

Autres déchets
 **44 787 T** (p 54)

Déchets hospitaliers
 **5 378 T** (p 60)

Déchets des professionnels
et autres collectivités
 **13 741 T** (p 60)

Amiante collecté à domicile
sur appel
 **708 T** (p 52)

Le traitement et la valorisation

Verre 11 977 T dont 11 977 T valorisation matière (p 64)	Propres et secs (p 64) 17 890 T dont 13 496 T valorisation matière 4 394 T valorisation énergétique (p 60)
---	--

462 T valorisation matière
132 T valorisation énergétique (p 60)
1 065 T enfouissement (p 63)

72 432 T valorisation énergétique (p 60)
7 898 T enfouissement (p 63)

5 928 T valorisation matière (p 63)

4 114 T valorisation matière
1 531 T valorisation énergétique (p 60)
13 626 T enfouissement (p 63)
1 639 T gérées par la société Malaquin (p 54)

19 338 T valorisation matière (p 54)

44 764 T valorisation matière
23 T enfouissement * (p 63)

** Derniers retraits de bennes amiante en janvier suite aux dépôts de décembre 2018*

5 378 T valorisation énergétique (p 60)

13 659 T valorisation énergétique (p 60)
82 T valorisation matière * (p 51)

** cartons des commerçants*

708 T enfouissement (p 63)

Synthèse



Total valorisation énergétique des 97 526 T :
en électricité : 40 356 MWh (p 61)
et en chaleur : 19 302 MWh (p 61)



Total valorisation matière :
100 161 T
+ Mâchefers et REFIOM :
23 097 T (p 61)



Total enfouissement en ISDND :
23 320 T

L'institution

Chaque collectivité adhérente désigne ses représentants auprès du SIAVED. Leur nombre dépend de la population de chaque groupement à raison d'un élu par tranche de 7 000 habitants. La durée de leur mandat est identique à celle de leur mandat de conseiller municipal.

Le bureau Syndical

Le Bureau Syndical est la représentation restreinte du SIAVED. Son rôle est de préparer le travail du **Comité Syndical** et notamment de rédiger les questions qui lui sont soumises pour vote. À sa tête se trouve le **Président** entouré de **12 Vice-présidents**.

Ce groupe est l'émanation des **3 intercommunalités adhérentes** au SIAVED :

- la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH),
- la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C),
- la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Le Comité Syndical

C'est la **2^{ème} entité décisionnelle** du SIAVED, avec **44 délégués titulaires** et autant de suppléants. Il avait été renouvelé en 2014, dans la foulée des élections municipales. Ce comité se réunit au moins une fois chaque trimestre, en séance publique. Ses compétences sont multiples :

- **questions budgétaires** (DOB -débat d'orientation budgétaire-, vote du budget et du compte administratif),
- **suivi des contrats d'exploitation** des différents outils du Syndicat,
- **gestion générale** (hors délégation spécifique du président, marchés publics, ressources humaines),
- **vote des délibérations**.

Les commissions

Le Comité Syndical a également constitué des commissions afin de réfléchir aux **grandes orientations et projets**. Composée d'un ou plusieurs Vice-président(s), chaque commission se voit attribuer un sujet précis. Elles préparent les dossiers présentés aux délégués.

Le Président

Charles Lemoine
Président du SIAVED



Le Président prend l'ensemble des décisions dans les domaines de compétences attribuées par le Comité Syndical. Cela va des **contrats, conventions et marchés publics** aux **actions en justice** intentées au nom du SIAVED, à la **souscription d'ouvertures de crédits de trésorerie**, en passant par les **dépôts de permis de construire** ou d'**autorisation d'exploiter** pour les installations classées, les **demandes de subventions** ou la **réalisation d'emprunts** pour le financement des investissements prévus par le budget et gestion des opérations financières.

Les Vice-présidents

12 Vice-présidents, répartis dans **6 commissions**, secondent Charles Lemoine :

- **Commission Finances** : Christian Pecqueux (CA2C), Bruno Saligot (CAPH) et Jean Savary (CCCO).
- **Commission Déchèteries** : Alain Goetgheluck (CA2C), Eric Gouy (CCCO) et Michel Lefebvre (CAPH).
- **Commission Tri Sélectif, Déchets Verts et Encombrants** : Alain Boeraeve (CAPH), Paulette Gauthiez (CCCO) et Bruno Leclercq (CA2C).
- **Commission CVE** (Centre de Valorisation Énergétique) : Jean-Michel Denhez, spécialisé sur le CVE (CAPH) et Jacques Dubois, spécialisé sur les déchets hospitaliers (CAPH).
- **Commission Collecte** : Jacques Dubois (CAPH).
- **Commission Information-Communication-Prévention** : Patrice Bricout (CCCO).-



Christian Pecqueux



Bruno Saligot



Jean Savary



Alain Goetgheluck



Éric Gouy



Michel Lefebvre



Alain Boeraeve



Paulette Gauthiez



Bruno Leclercq



Jean-Michel Denhez



Jacques Dubois



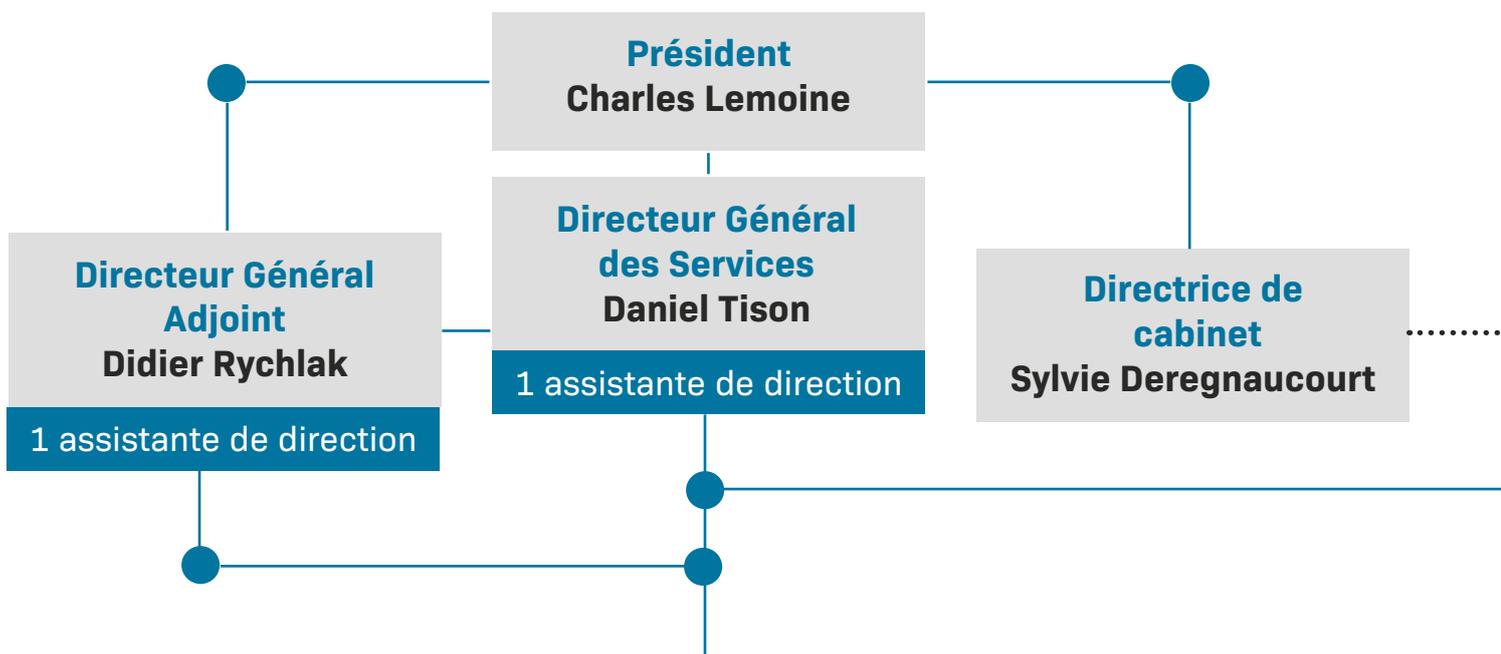
Patrice Bricout

L'organigramme des services

Effectif au 31/12/2019 :

77 agents permanents dont 5 non titulaires,

17 agents contractuels.



Pôle opérationnel

CVE

Responsable
Cindy Carémiaux

Déchèteries / Collecte

Responsable
Dominique Adel

1 coordinatrice,
5 agents du service bacs,
3 agents du Point Info Déchets,
1 agent en charge de l'amiante
2 coordonnateurs de déchèteries,
32 agents de déchèteries

Travaux

Responsable
Jean-Noël Pottiez

1 agent de maintenance,
1 assistante technique,
1 agent de maintenance informatique

Prévention

Responsable
Vanessa Guignandon

3 chargés de mission,
3 ambassadeurs du tri

Recrutements 2019

Poste	Nombre	Statut
Assistante comptable	1	titulaire
Agent Point Info Déchets	1	titulaire
Responsable Ressources Humaines	1	titulaire
Agent d'accueil	1	CDD
Assistante technique	1	titulaire
Agent de déchèterie	4	3 titulaires, 1 stagiaire
Chargé de mission Prévention	1	stagiaire
Ambassadeur du tri	1	CDD

Pôle fonctionnel

Ressources Humaines

Responsable
Sandrine Patotzki

Finances

Responsable
Mariella Gambiez

1 responsable
gestion financière,
3 assistantes

Commande publique

Responsable
Pascal Chatelain

1 assistante

Communication

Responsable
Charlotte Dhavelons

2 chargés de
communication

Hygiène et sécurité

1 agent

Entretien des locaux

3 agents

Accueil

1 agent d'accueil

La sensibilisation et tri des déchets

Lauréat de l'appel à projet national « **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** » lancé par le ministère de l'Environnement en 2016, le SIAVED s'est lancé corps et âme dans une démarche audacieuse de réduction des déchets et de leur toxicité.

L'objectif est de réduire de 7% la quantité de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) en 3 ans.

La démarche globale s'articule sur **3 axes** :

- **réduire** toutes les sources de gaspillage,
- **promouvoir** une seconde vie aux produits
- **recycler** tout ce qui peut l'être.

Pour ce faire, le SIAVED multiplie les actions de prévention dans de multiples domaines (écoles, particuliers, collectivités) et pour tous les âges.





- 6,57 %

d'Ordures Ménagères
Assimilées depuis 2011

15

grands thèmes

- 4,49 %

de Déchets Ménagers et
Assimilés depuis 2016

- 9,43 %

d'Ordures Ménagères
Résiduelles depuis 2011
(en kg/an/habitant)



Les thématiques de sensibilisation

« **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** » est le leitmotiv du SIAVED au niveau prévention. Les actions menées en 2019 ont été nombreuses et fructueuses :



- les **écoles Zéro Déchet**,
- les **restaurants scolaires Zéro Gaspi**,
- les **établissements Zéro Gaspi** (centres hospitaliers, EHPAD, restaurants collectifs...),
- le **compostage individuel**,
- le **compostage collectif** (dans les établissements scolaires, les mairies...),
- le **compostage partagé** (en résidence ou encore dans les cimetières des communes...),
- l'**accompagnement des crèches** dans le changement de produits d'entretien ,
- des interventions/animations sur la **santé environnementale** avec une **exposition sur les toxiques**, des conférences, des ateliers...
- les **ateliers des savoir-faire** autour de 3 thèmes : le vermicompostage, les repair'cafés et les produits d'entretien au naturel,
- la distribution de **poules régionales**,
- le **Défi Famille Zéro Déchet**,
- Les **Marchés Zéro Déchet**,
- l'**exemplarité du SIAVED** (distribution de poubelles à papier, de kits Zéro Déchet pour le personnel, la collecte des instruments d'écriture usagés...).
- la **collecte alternative des encombrants** en habitat collectif,
- l'étude pour la création d'une **ressourcerie**.

Pour en savoir plus sur les actions,
rendez-vous en annexe **page 44**

Les ambassadeurs du tri

En 2018, les **ambassadeurs du tri** (ADT), qui sensibilisent les usagers aux bons gestes quant à la gestion de leurs poubelles, avaient mené leurs actions uniquement sur le territoire de la **CAPH**. En 2019, ils sont intervenus **également sur la CA2C**. Compte tenu du succès de leurs actions, ils sont désormais **3 agents** (dont un coordonnateur), passant en octobre 2019 du service collecte au service Sensibilisation et Prévention des Déchets.

Sur les **913** foyers sensibilisés sur la Porte du Hainaut en amonts de collecte, **23%** ont été notés « bons trieurs », **69%** avec des « erreurs acceptables » et seulement **8%** « refus de collecte ». Rappelons qu'en 2018, les chiffres avaient été respectivement de **24%**, **64%** et **12%**, ce qui prouve une encourageante prise de conscience. Pour le Caudrésis-Catésis (535 foyers sensibilisés), les bons gestes sont estimés à **35%**, les erreurs acceptables à **58%** et le refus de collecte à **7%**.

1 448 bacs vérifiés en amonts de collecte
et **1987** personnes sensibilisées en animations

Pour les chiffres des ambassadeurs,
rendez-vous en annexe page 49

Les animations proposées lors de divers évènements

Des **actions de sensibilisation** ont été menées parallèlement par les Ambassadeurs du Tri dans les établissements scolaires, et aussi lors de journées de nettoyage dans des quartiers (Denain, Raismes), dans les forums du développement durable comme celui de Saint-Amand-les-Eaux, lors des inaugurations des Marchés Zéro Déchet ou encore auprès des personnels administratifs de mairies ou agents de services techniques.

Plusieurs **stands de sensibilisation** ont été tenus par le service Prévention et Sensibilisation des Déchets lors d'évènements locaux en faveur de l'environnement comme :

- **les Naturiades** à Caudry les 7 et 8 septembre,
- **la fête du Jardin** à Saint-Amand-les-Eaux le 30 mai,
- **Jardin en fête** à Caudry.

Le SIAVED s'est pleinement investi dans l'organisation de la 2nde édition du **World Clean Up Day** qui a eu lieu le 21 septembre 2019. Une action de ramassage des déchets autour des bâtiments du SIAVED et le long de l'Escaut a rassemblé **32 bénévoles**, dont une grande majorité de personnel du SIAVED. **10 m³** de déchets ont été collectés sur un trajet de **850 m**. Le SIAVED a prêté l'ensemble des équipements nécessaires aux bénévoles.





La collecte des déchets

Le SIAVED assure la **collecte en porte-à-porte** des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages (plastique, carton, métal), des papiers journaux / revues / magazines (PJRM), du verre et des encombrants dans **93 communes** (CAPH et CA2C), soit **223 698 habitants**.

Depuis le début d'année, des services de **collecte des encombrants et de l'amiante à domicile** ont été mis en place : ils sont collectés chez l'habitant sur rendez-vous via un simple coup de fil.

Le service collecte est composé de **2 pôles** :

- **un pôle opérationnel** pour gérer les collectes : organisation des collectes, réparation et livraison des bacs, amiante...
- **un pôle information** pour renseigner les habitants : modes de collecte, réclamations, conseils...

Toutes les consignes de tri sont disponibles sur le site Internet : <https://www.siaved.fr>.



85 264

tonnes de déchets collectées (p 51)

15 254

reprises, livraisons et réparations des bacs

223 698

habitants concernés

20 405

appels reçus par le Point Info Déchets

8 566

mails traités par le Point Info Déchets



La collecte en porte-à-porte, sur appel et en apport volontaire

Trois poubelles, de couleurs différentes, sont mises à disposition des habitants de **la CAPH et de la CA2C** :

- pour les **OMR** (Ordures Ménagères Résiduelles),
- pour les **emballages recyclables** : plastique, carton, métal et PJRM (Papiers, Journaux, Revues, Magazines),
- pour le **verre**.



Ajoutons au dispositif de collecte les **bornes d'apport volontaire enterrées** qui sont installées dans certaines résidences ou quartiers et les **cloches à verre** installées sur **la CAPH et la CA2C**.

Depuis le 1^{er} janvier s'y ajoute le ramassage des encombrants et de l'amiante qui se fait désormais en porte-à-porte après une prise de rendez-vous auprès des services dédiés :

- pour les **encombrants** : au **0 969 391 089** (appel non-surtaxé). La plateforme téléphonique est gérée par Sofratel, elle-même mandatée par SUEZ. Ce dernier est le prestataire retenu par le SIAVED dans le cadre du marché de collecte.
- pour les **produits amiantés** (sur tout le territoire) : au **0 800 775 537** (numéro vert) ou par mail (amiante@siaved.fr). Ce service est géré directement par le SIAVED.

On notera, au fil des ans, une baisse des tonnages des ordures ménagères, ce qui prouve que les usagers trient mieux leurs déchets, puisque parallèlement les quantités d'emballages recyclables et de verre augmentent.

Pour les chiffres du service collecte,
rendez-vous en annexe page 50

La livraison et réparation de bacs sur la CAPH et la CA2C

L'équipe du service « bacs » a pour mission d'assurer **la livraison et l'entretien des poubelles** mises à disposition des usagers pour la CAPH et la CA2C. Dans les ateliers, les agents reconditionnent les bacs encore utilisables et préparent ceux qui ne le sont plus pour leur valorisation. Dans leurs attributions, il y a aussi la **gestion des points d'apports volontaires** : kiosques à verre, cloches à verre et bornes enterrées. Les **kiosques à verre** sont installés à Denain (hypermarché Carrefour) et à Bellaing (hyper Leclerc), et ont été accessibles **287** jours à Denain (79% de disponibilité) et **313** à Bellaing (86%).

Le SIAVED s'occupe en régie de l'entretien et des interventions de ces installations depuis un an et demi. Le service bacs intervient non seulement en journée mais également le soir et le week-end.

15 254 bacs

2 897 repris **6 966** livrés **5 391** réparés

À ces chiffres s'ajoutent la livraison, réparation et reprise des bacs lors des opérations « **Révis'ton bac** » et la distribution de **20 979 rouleaux de sacs jaunes** sur 4 450 adresses et 1 025 bacs sélectifs sur les quartiers du Mont des Bruyères et de la Croisette de Saint-Amand-les-Eaux.

L'information

Le Point Info Déchets (PID), comprend **3 agents** dont la mission est de renseigner par **téléphone** ou par **voie informatique** les usagers sur la collecte des déchets et les services proposés par le SIAVED (informations sur les manifestations, achats de composteurs, horaires des déchèteries...). Ils sont des **relais avec le public**. Ils gèrent également toutes les **réclamations** et les **demandes d'intervention** sur les bacs (renouvellement éventuel, réparations, nouvelles dotations...).

Ils s'occupent également de la création des **Pass'Déchets**, nécessaires à l'accès aux déchèteries du Syndicat.

20 405 appels

8 566 mails **15 254** interventions **537** arrêtés de travaux





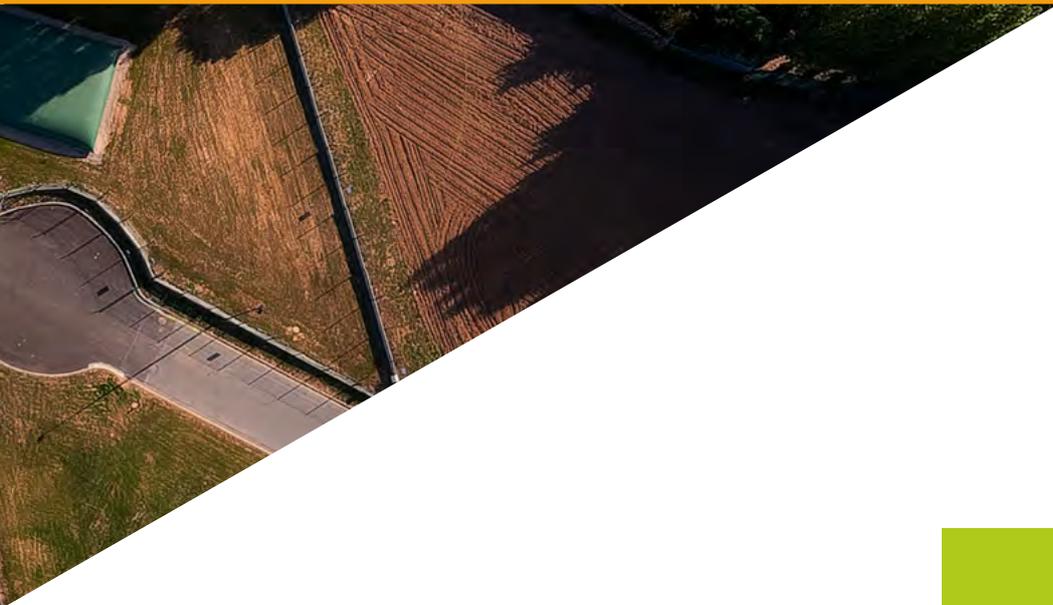
Les déchèteries

Le SIAVED met à la disposition des usagers un **réseau de déchèteries** qui permettent un bon maillage sur l'ensemble du territoire couvert par le Syndicat.

Elles sont désormais au nombre de **16** avec l'ouverture, depuis le 11 septembre 2019, de celle de **Walincourt-Selvigny**, fermée au public en 2015.

Pour accéder à ces déchèteries, il faut obligatoirement être en possession du **Pass' Déchets**. Rappelons que **l'amiante** n'est plus accepté depuis le 2 janvier 2019 en déchèteries. Un service de collecte de l'amiante à domicile, par simple rendez-vous téléphonique, a été créé à la place (détail en partie collecte des déchets, **page 20**).

Le règlement, les horaires des déchèteries et la liste des déchets autorisés sont consultables en ligne sur www.siaved.fr.



85 035

tonnes de déchets collectées en déchèteries (p 54)

72 974

Pass' Déchets distribués depuis 2016

90 %

des tonnages valorisés

16

déchèteries

dont

1

nouvelle déchèterie à Walincourt-Selvigny



Les éco-organismes et organismes de valorisation

Pour l'ensemble de filières de déchets, le SIAVED collabore avec différents éco-organismes et organismes de valorisation :



Emballages et papiers : Issu de la fusion d'Éco-emballages et d'Écofolio, **Citéo** a été créé afin d'améliorer le recyclage des emballages et des papiers de la collecte sélective et réduire l'impact environnemental.



Déchets d'Équipement Électronique et Électroménager (D3E) : **Éco-Systèmes**, organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés récupérés dans les déchèteries, a pour but de réduire l'empreinte écologique des D3E.



Piles et batteries : Sous agrément d'État, **Corepile** assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries. L'objectif est de contribuer à un taux de collecte de 45 % pour atteindre 50 % à l'horizon 2021.



Textiles : Société coopérative, **le Relais** collecte et recycle textile et petite maroquinerie. Son objectif majeur est de créer un maximum d'emplois durables sur le territoire, au travers de ses 14 centres de tri conventionnés Eco TLC.



Huiles minérales : **Oilco** collecte et recycle huiles usagées et carburants. 10 litres d'huile usagée permettent de récupérer en moyenne 7 litres d'huile de base recyclée.



Meubles : La mission d'**Éco-mobilier** est d'offrir une seconde vie au mobilier usagé. L'objectif est le zéro enfouissement pour 2023.



Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : **Éco-DDS** se préoccupe des Déchets Diffus Spécifiques tels que peintures et solvants, issus des produits du bricolage et d'entretien (liquide, solide, pâteux ou gazeux).



Pneus : Société anonyme, **Aliapur** est la filière de référence dans la valorisation des pneus usagés.



Lampes : La société **Recylum** collecte et recycle les lampes usagées, processus financé par l'éco-contribution que chacun paie en achetant une lampe neuve.



Radiographies : Société privée, **Recycl-M** traite les radiographies. Le polyester récupéré part vers un circuit de valorisation, et l'argent sert à enduire les connecteurs informatiques des nouvelles batteries ou des panneaux solaires.



Huiles de friture : **Quatra Oilobox** est spécialisée dans les huiles alimentaires et graisses de friture usagées. L'huile végétale usagée devient du biodiésel et les résidus de friture deviennent du biogaz.



Cartouches d'encre : Indépendant des fabricants, **LVL** favorise le réemploi des cartouches d'encre vides d'imprimantes et copieurs.

Zoom sur l'inauguration de la déchèterie de Walincourt-Selvigny



La déchèterie flambant neuve de Walincourt-Selvigny a été **inaugurée** le 10 septembre 2019 et **ouverte aux usagers** dès le lendemain. **Charles Lemoine**, Président du SIAVED, **Guy Bricout**, Député de la 18^{ème} circonscription du Nord, **Serge Siméon**, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) et **Daniel Fievet**, maire de Walincourt-Selvigny, ont joué des ciseaux pour couper le ruban inaugural.

Ce nouvel équipement, le **6^{ème} de la CA2C**, avait été mis en chantier en 2017. Par rapport à l'ancienne structure (fermée en 2015), la nouvelle déchèterie **répond à toutes les normes de sécurité** et accepte **beaucoup plus de types de déchets qu'avant**, notamment les déchets ménagers spéciaux (bidons de peinture, aérosols, produits de bricolage et de jardinage).

La **nouvelle signalétique** et le **panneau lumineux d'information** à l'entrée permettent de donner les informations essentielles, simplement et efficacement. Cette nouvelle communication sera déployée sur l'ensemble des déchèteries.

16^{ème} déchèterie du SIAVED

6^{ème} de la CA2C



Pour les chiffres des déchèteries,
rendez-vous en annexe page 53



Le traitement des déchets

La mission majeure et historique du SIAVED est d'assurer intégralement le **traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** des 113 communes de son territoire, soit pour près de 300 000 habitants.

Quatre filières de valorisation étayent le dispositif :

- **la valorisation matière** de tous les emballages ménagers, qu'ils soient en carton, en verre, en plastique, en métal (aluminium et fer) et des déchets apportés en déchèteries,
 - **la valorisation énergétique** par incinération
- au CVE de Douchy-les-Mines des ordures ménagères non recyclables et des **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). La combustion permet de produire de l'électricité et de la chaleur,
 - **la valorisation organique** : c'est le compostage des déchets verts,
 - les déchets dits ultimes ou non valorisables (gravats, encombrants, refus de tri...) qui ne rentrent pas dans les trois processus précédents terminent dans des **Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**.



40 356

Mégawatt-heures (MWh)
d'électricité produits

19 950

tonnes de mâchefers
produites (p 61)

97 135

tonnes de déchets
incinérées au CVE (p 60)

3 147

tonnes de REFIOM
produites (p 61)

19 302

Mégawatt-heures (MWh)
de chaleur produits

277 298

tonnes de vapeur
produites



Le Centre de Valorisation Énergétique

Le CVE (Centre de Valorisation Énergétique) a été érigé en **1977** à Douchy-les-Mines sur le site d'une ancienne décharge. Cette usine, propriété du SIAVED, a été radicalement modernisée au fil du temps, notamment en **2004**. Ce site ultra-performant a pour vocation de valoriser les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et les produits hospitaliers usagés appelés par les professionnels les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).



Les DMA et DASRI, déchets non recyclables ou non compostables, sont détruits par incinération et permettent de produire de la vapeur d'eau :

- environ **90 %** de la vapeur produite par la combustion est envoyée dans un Groupe Turbo Alternateur qui permet de produire de l'**électricité (depuis 2004)**,
- les **10 %** restants deviennent de l'eau chaude distribuée via les canalisations du réseau dans les radiateurs des foyers et bâtiments.

En 2019, l'incinération de **97 134,68** tonnes de déchets a généré **277 298** tonnes de vapeur. Cette chaleur produite est injectée dans le Réseau de Chauffage Urbain (RCU) de Douchy-les-Mines, et le reste pour les installations du SIAVED (<1%). Quant à l'électricité produite, la majeure partie a été revendue à EDF, le reste ayant été utilisé en auto-consommation sur le site du CVE et sur le chantier du nouveau siège administratif.

19 302 MWh de chaleur

40 356 MWh d'électricité

dont **83%** vendus à EDF et **17%** pour le SIAVED

Au SIAVED, rien ne se perd tout se recycle. La preuve : les résidus d'incinération sont valorisés et produisent des **mâchefers** (utilisés en techniques routières) et des **REFIOM** (utilisés en soutènement et remblais dans les mines de sel).

19 950 T de mâchefers, **3 147 T** de REFIOM

Pour les chiffres du traitement des déchets, rendez-vous en page 60



La performance énergétique

Le CVE est considéré comme une installation à haute performance énergétique car son résultat d'évaluation réalisée en application des arrêtés officiels est supérieur à **65%** de performance. Le calcul de la performance, selon la formule des Douanes, détermine la performance énergétique globale de l'installation en divisant le chiffre des énergies sortantes (production d'électricité et de chaleur) par celui des énergies entrantes (déchets). Le SIAVED a un score de plus de **0,65** depuis 2015.

73,3 % de performance énergétique

Les mesures environnementales

Pour se situer dans le respect des normes réglementaires drastiques, le SIAVED a mis en place tout un ensemble de **contrôles**. Avant la sortie en cheminée, des **analyses** sont réalisées en continu et enregistrées pour vérifier que les polluants ont bien été éradiqués (notamment pour les dioxines). En même temps, des mesures sont menées en semi-continu pour mesurer l'**impact environnemental** du CVE et d'autres ponctuellement à la cheminée (air ambiant, sol...).

Le système de traitement instauré par le SIAVED pour épurer les fumées rejetées dans l'atmosphère est performant. Les résultats sont tous **en-dessous des seuils réglementaires**. On peut trouver toutes ces données sur le site web du SIAVED (www.siaved.fr).



Pour les résultats des mesures,
rendez-vous en annexe page 62

Augmenter la capacité : objectif zéro enfouissement

Par arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter pris le 9 août 2019, la **capacité administrative annuelle** de traitement du CVE est passée à **120 000 tonnes**. Cette augmentation répond aux orientations du **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPDG)** qui vise à réduire l'enfouissement des déchets et à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Ce nouvel arrêté préfectoral est plus exigeant que le précédent (2004) au niveau des limites maximales de rejets dans l'atmosphère.

Les améliorations réalisées au CVE

Le Centre de Valorisation Énergétique fait constamment l'objet d'**améliorations techniques**. En voici les principales :

- Au niveau de la **sécurité et des conditions de travail**, des rambardeuses ont été installées sur les toitures des bâtiments DASRI (déchets hospitaliers) et au local électrique du Groupe Turbo-Alternateur (GTA). Un portillon équipe le silo des REFIOM (résidus de fumées) ; une passerelle et un garde-corps ceinturent le convoyeur des mâchefers où ont été ajoutés une échelle à crinoline, une potence de levage et des gardes corps sur la passerelle de maintenance de la chaîne DASRI.
- Un **aéroréfrigérant**, installé sur la toiture du bâtiment GTA, permet désormais de réduire les dépenses énergétiques.
- Une **centrale d'aspiration** facilite les opérations de nettoyage dans toute l'usine.
- Pour surveiller la température du four au niveau du béton réfractaire du nez de voûte de l'alimenteur et ainsi éviter sa détérioration, des **caméras thermiques** scrutent la ligne 2.
- Afin d'éviter les envols et la dissémination des poussières dans le hall de déchargement et les bâtiments lors de la manipulation de certains déchets, un **système de brumisation** de la fosse à déchets a été installé.

Les projets en cours

Deux marchés importants ont été passés en 2019 pour une concrétisation en 2020 :

- une **Délégation de Service Public** pour mettre en place un Réseau de Chauffage Urbain (RCU) sur la ville de Denain (comme cela avait été fait pour Douchy-les-Mines),
- une **modification des voiries et réseaux** avec installation de deux nouveaux ponts-bascule, afin d'optimiser les flux et encore sécuriser le site.

Les autres filières de valorisation

La collecte sélective

Tous les produits issus de la **collecte sélective** (en porte-à-porte ou en apport volontaire) sont triés, puis valorisés. Il s'agit des contenants en verre (bouteilles, pots et bocaux sans couvercle), des plastiques (bouteilles, bidons et flacons), des emballages en métal, de tous les papiers et cartons. Ces recyclables sont acheminés vers des **centres de tri** : Malaquin-Suez à Saint-Amand-les-Eaux ou Suez-RV (ex-Recydem) à Louches pour les emballages et encombrants. Hainaut Recyclage à Denain traite uniquement les encombrants.

17 890 T de propres et secs
hors refus de tri (p 64)

11 977 T de verre (p 64)

Les encombrants

Certains déchets sont **trop volumineux ou trop lourds** pour être collectés de façon traditionnelle. Certes, ils peuvent être amenés en déchèteries mais nombre de particuliers n'ont d'autres ressources que de bénéficier d'un ramassage à domicile. Auparavant, un **calendrier** était établi à l'année pour toutes les communes, mais en raison de débordements nocturnes causés par des ramasseurs non autorisés (ce qui obligeait souvent les communes à faire un nettoyage de la voie publique), il a été décidé à compter du 2 janvier 2019 de demander ce service par un **simple appel**. Le ramassage se fait dans un délai de **4 semaines** après la prise de rendez-vous. Le volume ne doit pas dépasser **3 m³** (l'équivalent de trois petites remorques). Plus d'infos sur le site internet du SIAVED : <https://www.siaved.fr/que-faire-de-vos-encombrants>.

1 659 T en porte-à-porte (p 63)

20 910 T en déchèteries (p 64)

Les déchets verts

Les **déchets dits verts** sont collectés par les déchèteries, hormis dans les communes de la CCCO (Cœur d'Ostrevent) où il y a un ramassage en porte-à-porte ou dans la commune d'Émerchicourt (CAPH). Ils sont ensuite expédiés sur des **plateformes de compostage** : Suez-RV à Louches, Terralys à Naves, Hainaut Recyclage à Denain ou TVD à Fresnes-sur-Escaut. Le gazon, les branchages et les tailles de haies sont transformés sur ces sites en **compost**, qui sert d'amendement organique à l'agriculture, conformément aux **normes NFU-44-051**.

5 928 T en porte-à-porte (p 63)

13 338 T en déchèteries (p 63)

L'enfouissement

En fin de chaîne, il reste toutefois un certain nombre de **produits inertes et non-valorisables**. Ces gravats, encombrants non-valorisés, rebuts de déchèteries... partent dans une **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**. Le SIAVED, pour traiter ces déchets ultimes, les expédie dans un **centre privé de stockage** situé à Lewarde (Recyclage Valorisation Nord-Est). L'amiante, qui est désormais ramassée sur rendez-vous, est quant à elle acheminée vers l'ISDND de Hersin-Coupigny.

23 320 tonnes enfouies (p 63)



La communication et l'information

L'information et la sensibilisation du public sont des chevaux de bataille du SIAVED qui se veut le plus **transparent** possible. C'est un aspect essentiel à la réussite d'une opération collective des déchets. Qu'elle soit **écrite, orale ou de terrain**, cette communication est au service de plusieurs publics qu'ils soient usagers, partenaires ou élus.

Outre **3 publications périodiques** (dont le SIAVED Infos, distribué à près de 250 000 exemplaires), le Syndicat véhicule son image grâce aux **multiples**

animations qu'il mène sur son territoire. Au travers de **conférences de presse** mais aussi grâce à des **réunions publiques**, des rendez-vous ponctuels ou des actions menées dans les communes, des écoles ou autres collectivités impliquées, le SIAVED **informe et sensibilise**.

Chaque année, **plus d'une centaine d'articles** lui sont consacrés dans la presse locale et régionale, parfois nationale pour les plus gros événements.



3 700

Lettres du SIAVED
distribuées

3

publications périodiques

1

nouveau pavillon
pédagogique

252 500

SIAVED Infos
distribués

Plus de 100

articles parus dans la
presse



Les parutions écrites et périodiques

Trois supports périodiques sont conçus en interne : la Lettre du SIAVED, le SIAVED Infos et le rapport d'activités annuel.

Le SIAVED Infos

C'est le lien entre le SIAVED et l'ensemble des foyers et partenaires du Syndicat. **Deux parutions** de ce magazine d'information sur la réduction, la collecte et le traitement des déchets ménagers, édité à **plus de 125 000 exemplaires**, ont eu lieu en 2019 : **en avril et en décembre**. Il est diffusé par un prestataire extérieur. Sur huit pages tout en couleurs, l'équipe de communication donne nombre d'informations pratiques et pédagogiques sur la gestion des déchets (réduction, collecte, traitement des déchets) et sur le fonctionnement des outils et installations du SIAVED. Ce dépliant pratique et bien illustré a pour ambition de **sensibiliser les usagers** aux impacts environnementaux dans la gestion quotidienne de leurs déchets.

Plus de 250 000 exemplaires

La lettre du SIAVED

Ce support écrit s'adresse aux élus (maires, conseils municipaux, présidents d'intercommunalités, conseillers communautaires, délégués du SIAVED) des 113 communes du Syndicat. Elle est éditée à environ **3 700 exemplaires**. L'objectif de cette publication, réalisée par le service communication du SIAVED et distribuée par un prestataire extérieur, est d'**informer dans la plus grande transparence** l'ensemble des élus sur l'actualité et les dossiers majeurs pilotés par les équipes du SIAVED. Cette lettre, généralement publiée deux fois l'an, vient en appui aux informations transmises lors des différents Comités Syndicaux. Elle est parue une fois en **février** 2019.

3 700 exemplaires

Le rapport d'activités

Chaque année, le rapport annuel d'activités est présenté dans le détail en Comité Syndical. Il tient compte des normes en vigueur pour dresser une photographie la plus fine et la plus complète possible des multiples activités du SIAVED et détailler les principaux indicateurs.

600 Exemplaires



Les outils de communication

Les calendriers de collecte

Ce sont des documents très appréciés par les usagers car ils informent de façon claire et précise sur les **jours de collecte** des bacs d'ordures ménagères, de tri sélectif et du verre. **93 calendriers de collecte** différents (+1 par rapport à 2018) sont réalisés en interne par le service communication et diffusés par le SIAVED au plus tard courant décembre (pour l'année suivante). Ils sont **distribués dans tous les foyers** par les communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis. Il rappelle aussi l'ensemble des **gestes de prévention et de tri**, les **horaires des déchèteries**, et autres informations utiles.

À noter que le calendrier et son complément sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site web du Syndicat : <https://www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte>.



Les relations presse

Le service communication a notamment pour mission d'**informer les médias** sur les activités du SIAVED et ainsi assurer une meilleure visibilité auprès du grand public. Preuve d'un réel partenariat avec la presse, **une centaine d'articles et de reportages radio** sont publiés chaque année (en moyenne deux par semaine, souvent des pages entières) pour informer les usagers des nouveautés et de la vie du Syndicat : l'arrivée des poules régionales dans les familles impliquées dans le zéro déchet, l'opération Made in Hainaut... Des **encarts** ont été achetés dans la presse régionale pour évoquer la vie du SIAVED, comme les portes ouvertes, les nouveaux systèmes de collecte des encombrants et de l'amiante, l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Walincourt-Selvigny... **Le nombre d'articles augmente chaque année**, et l'actualité du Syndicat est aussi relayée sur les **réseaux sociaux** des partenaires, mairies et intercommunalités.

Plus de 100 articles dans la presse

Le site internet

Complètement remanié et d'une grande fluidité, le site web du SIAVED, **mis en ligne en 2018**, évolue sans cesse. Très intuitif, il est doté d'une **boîte à outils** qui facilite un accès rapide aux contenus les plus recherchés par les internautes comme la commande de composteurs, les infos déchèteries, les calendriers de collecte, le Pass' Déchets... On compte **52 000 visiteurs** en 2019 (**75 000** depuis mars 2018).



La documentation écrite et vidéo

La documentation du SIAVED est régulièrement réactualisée : plaquettes d'information, expositions, formulaire pour le Pass' Déchets... Pour communiquer, le Syndicat oriente sa communication vers le **numérique**. Pour cela, il a créé des **jeux ludiques** sur le tri des déchets, sur la problématique des toxiques dans notre quotidien ou encore des **hologrammes** et une **visite virtuelle** pour le CVE. Plusieurs vidéos ont été réalisées et sont aussi disponibles pour expliquer les actions du SIAVED (2 vidéos sur le gaspillage alimentaire, 1 sur le retour d'expérience des écoles accompagnés sur la réduction et le tri des déchets, 1 sur les sensibilisations des ambassadeurs du tri dans les écoles, 1 réalisée comme rétrospective).

Les évènements 2019



La cérémonie des vœux 2019

Grand rendez-vous du début d'année, la cérémonie des vœux s'est déroulée le 24 janvier à la salle Baudin de Denain. Environ 450 personnes ont assisté à cette cérémonie qui avait pour thème le cinéma, avec un son et lumière mémorable.

Made in Hainaut

Le SIAVED a participé au salon « **Made in Hainaut** » qui s'est déroulé les **23 et 24 mai** sur le site minier de Wallers-Arenberg. Son stand a notamment abrité la signature d'une **convention de partenariat** de transition énergétique entre le SIAVED, EDF et Dalkia Wastenergy.

Ce partenariat, d'une durée initiale de trois ans, s'inscrit dans l'ambition d'indépendance énergétique du pôle environnemental de Douchy-les-Mines. Il vise à réduire sensiblement les émissions de CO₂ des différents sites du SIAVED et à les positionner comme une référence en matière de transition énergétique.



Signature du contrat de DSP entre le SIAVED et Dalkia

Le **4 avril** a eu lieu la signature entre le SIAVED et Dalkia du **contrat de Délégation de Service Public (DSP)** du futur Réseau de Chauffage Urbain (RCU) de Denain. Étaient présents **Charles Lemoine**, Président du SIAVED, **Sylvie Jéhanno**, Présidente Directrice Générale de Dalkia, **Michel Véniat**, Maire de Douchy-les-Mines et **Solange Lemoine**, élue à Denain, représentant **Anne-Lise Dufour**, Maire de la commune. Ce nouveau RCU sera alimenté grâce à la hausse de capacité du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) du Syndicat, ayant pour objectif le zéro déchet non valorisé.



L'inauguration du siège administratif

Après un an de travaux, le siège administratif a été inauguré le 9 octobre 2019 en présence de **Charles Lemoine**, Président du SIAVED, **Christian Rock**, Sous-préfet du Nord, **Aymeric Robin**, représentant **Alain Bocquet**, Président de la CAPH, **Serge Siméon**, Président de la CA2C et **Frédéric Delannoy**, Président de la CCCO.

Près de **500 personnes** ont assisté à cet événement majeur de 2019 et ont eu l'occasion de visiter les locaux sous toutes des coutures et de tester **le pavillon pédagogique** qui permet d'être sensibilisé aux enjeux du monde des déchets tout en s'amusant (casque de réalité virtuelle, jeu de simulation du centre de tri, quiz interactif).

Près de **500** invités présents



Les Portes Ouvertes du SIAVED

Le samedi 12 octobre, trois jours après l'inauguration du siège administratif, de nombreux habitants sont partis « **à la découverte du monde des déchets** ». Cette opération « portes ouvertes », qui a suscité l'intérêt de près de **300 visiteurs**, était riche de **14 stands** et de **10 ateliers de fabrication**. L'axe fort de cette journée était de réduire ses déchets au quotidien.

Outre la découverte de la **prévention**, de la **collecte** et du **devenir des déchets**, le grand public a pu mieux comprendre les filières du tri ou le fonctionnement du CVE (notamment par la magie d'une visite virtuelle). Un peu plus loin, ils étaient nombreux à observer les évolutions des camions de collecte et de réparation des bacs. Les stands ont connu aussi un grand succès. Idem pour les ateliers de fabrication qui permettaient de mettre la main à la pâte.

Le pavillon pédagogique n'a pas désempilé. La simulation de tri ou le quiz sur les produits toxiques ont donné du fil à retordre à beaucoup de joueurs.

Près de **300** visiteurs

14 stands **10** ateliers de fabrication





Visites du CVE

Les visites du Centre de Valorisation Énergétique, cœur névralgique de l'usine de la route de Louches, ont pour objectif de renforcer la connaissance sur la thématique « gestion des déchets » à destination des élus et professionnels.

Pour des raisons évidentes de sécurité a été créée une **visite virtuelle** des installations via des casques de réalité virtuelle et sur écrans tactiles.

Bravo l'entreprise

Durant l'année scolaire 2019, le **collège Villars de Denain** et le **SIAVED** ont collaboré dans le cadre du projet **Bravo l'entreprise**, initié par l'UIMM du Grand Hainaut (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie).

Une classe de 3^{ème} SEGPA, accompagnée de deux professeurs, a travaillé aux côtés des équipes du SIAVED pour lutter contre le gaspillage alimentaire à travers le projet « **les supers z'héros gaspi** ».

Les élèves ont ainsi pu visiter une déchèterie, le centre de tri, le CVE et bénéficier de plusieurs interventions en classe. **Différentes réalisations** ont découlé de ces échanges fructueux : tri et pesées des déchets du restaurant scolaire, livret de recettes anti-gaspi, repas d'application zéro déchet, visite de cuisines, compostage des restes alimentaires...



Le Comité de Suivi

Cette instance consultative existe depuis **avril 1999**. Le Comité de Suivi regroupe toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie. À l'origine, il avait été mis en place pour permettre aux associations locales de suivre l'évolution des travaux du Centre de Valorisation Énergétique.

Au fil des ans, le champ d'investigation s'est étendu à la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles puis au centre de tri des emballages ménagers de Suez RV. Le comité de suivi s'est réuni le **14 novembre 2019**.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



SIAVED
Producteur de Ressources

Nous collectons, trions et valorisons vos déchets

RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER 2019

Adresse :
5, route de Lourches,
59282 DOUCHY-LES-MINES

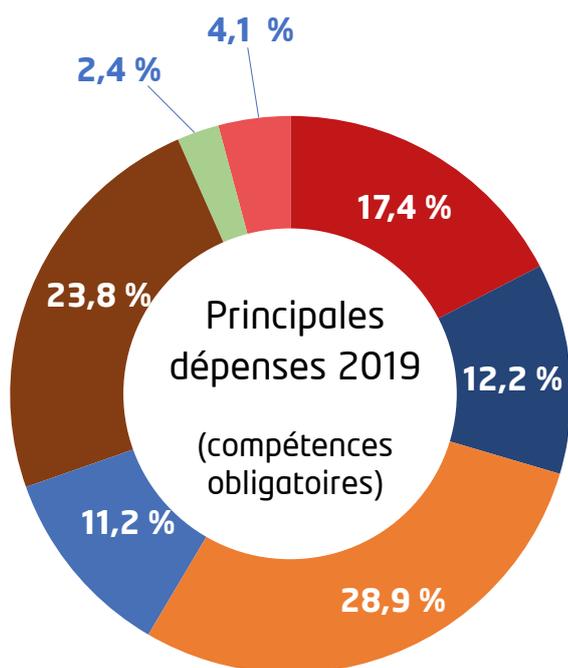
LES FINANCES

Principales dépenses et recettes

Extraits des comptes administratifs 2019

Pour une approche simplifiée et claire, les données reprennent les principales dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2019, qui ne tiennent pas compte des opérations d'amortissements,...

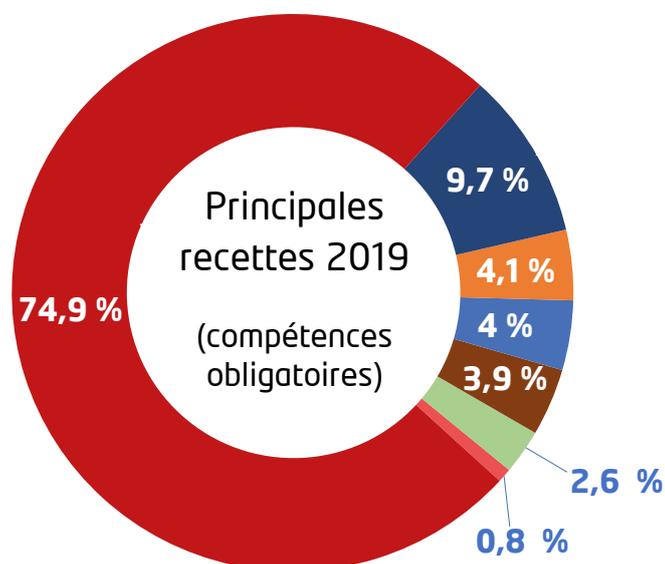
Compétences obligatoires : dépenses 2019



Dépenses (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Fonctionnement du CVE (y compris taxes foncières)	6 088 756,54
■ Remboursement emprunts capital et intérêts	4 282 032,16
■ Investissements budget principal et budget annexe	10 115 895,60
■ Dépenses de personnel et élus	3 937 465,56
■ Contrats de prestations liées au traitement	8 338 455,76
■ Délestages autre CVE et mises en CET	850 579,11
■ Divers / Fonctionnement	1 457 802,76

Compétences obligatoires : recettes 2019

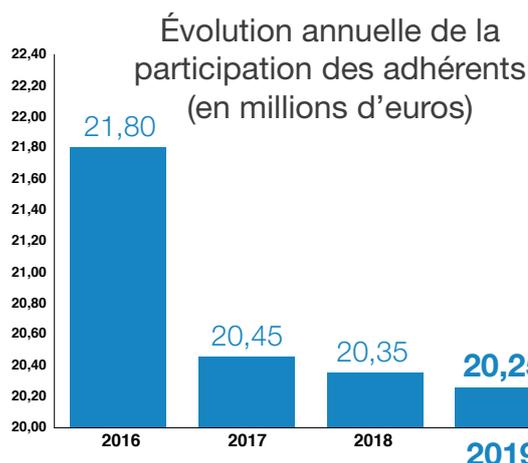
Recettes (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Participation des adhérents	20 250 000,00
■ Vente d'énergie	2 632 483,29
■ Déchets hospitaliers	1 103 692,25
■ Apports OM et DMB	1 094 267,31
■ Participations diverses budget principal	1 057 204,75
■ Participation budget collecte	701 194,00
■ FCTVA	222 738,74



Participation des adhérents

Pour 2019, la participation des adhérents s'élève à **68,67 €** par habitant, contre **68,69 €** en 2018.

Après trois années de baisses consécutives à hauteur de **3 % par an** en 2015, 2016 et 2017, les participations 2018 et 2019 diminuent encore légèrement.



Compétence optionnelle

Collecte des déchets ménagers et assimilés pour la CAPH et la CA2C

Dépenses 2019

Contrats de prestations de collecte	10 340 669,46 €
Fonctionnement (frais de personnel, achats de pièces détachées...)	1 424 273,20 €
Investissements (achat de bacs, pièces détachées, bornes...)	316 968,10 €

Recettes 2019

Participation des collectivités	8 248 923,00 €
Soutien CITEO et vente des matériaux	4 517 729,84 €
FCTVA	63 747,38 €

Pour 2019, la participation s'élève à **36,88 €** par habitant, contre **41,89 €** en 2018, soit une baisse de **12 %**.

LA SENSIBILISATION ET TRI DES DÉCHETS

L'évolution des tonnages par habitant

Le tableau ci-dessous représente le poids moyen en kilos par an et par habitant des déchets produits par les habitants des 113 communes du SIAVED.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Période d'application du programme Boréal					Année «blanche»	Période d'application du programme TZDZG		
OMR *	297	289	283	282	279	277	273	271	269
OMA **	396	385	376	371	368	377	372	373	370
DMA ***	686	692	688	694	678	691	649	668	660

On constate que depuis l'application en 2011 des actions du **programme Boréal**, une diminution des tonnages par habitant a été constatée :

- - **9,43 %** pour les OMR,
- - **6,57 %** pour les OMA,
- - **3,79 %** pour les DMA.

Dès l'application du nouveau programme TZDZG à la suite de l'année blanche en 2016 (année sans action

car entre 2 programmes de prévention), on constate une baisse de **4,49 %** des DMA depuis 2016.

La baisse des DMA est moins importante que celle des OMR et OMA. La raison est l'augmentation des tonnages collectés en déchèteries.

* OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

** OMA : OMR + collecte sélective

*** DMA : OMA + verre + déchets verts + encombrants + déchèteries

Les supports de communication

Thématique	Support(s) utilisé(s)
Compostage	plaquette, exposition
Gaspillage	plaquette, exposition
Santé environnementale	plaquette, exposition, jeu sur tablette
ateliers des Savoir-Faire	affiches
Suivi des crèches	affiches
Opération Poules Régionales	livret, plaquettes
Défi Famille Zéro Déchet	autocollants
Marché Zéro Déchet	exposition, bâches, autocollants pour les bacs et vitrines

Les résultats des actions de sensibilisation et tri des déchets

Les écoles Zéro Déchet

10 classes de la CA2C, en lien avec le **CPIE Chaîne des terrils**, ont souscrit à l'opération « Mon école Zéro Déchet ». Après une première rencontre avec chaque établissement scolaire, **3 interventions en classe** ont été menées : dans l'ordre, comprendre la démarche du compostage, de l'éco-consommation et (ou) du gaspillage alimentaire, agir (préparation de smoothies, fabrication de lombricomposteurs, customisation de boîtes à goûter) et transmettre par le biais d'expositions, de chansons, de reportages et de jeux. L'ambition du SIAVED est de **sensibiliser écoliers et enseignants** au changement de comportements dans la gestion des déchets.

Année	Territoire	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enfants
2018	CA de La Porte du Hainaut	19	20	496
2019	CA du Caudrésis-Catésis	10	10	222

Les restaurants scolaires Zéro Gaspi

5 communes (Loffre, Roeulx, Escaudain, Hornaing et Ligny-en-Cambrésis) ont mené des actions pour **réduire d'au moins 30% le gaspillage alimentaire** dans leurs restaurants scolaires. Dans le même cadre, les établissements équipés d'une restauration collective de plusieurs écoles, collèges, lycées, EHPAD et une association de parents d'enfants inadaptés (APEI de Denain) se sont engagés à **réduire leurs biodéchets**.

Territoire	Commune	Réduction du gaspillage
CAPH	Escaudain	- 32 %
	Roeulx	- 22 %
CCCCO	Loffre	+ 51 %
	Hornaing	- 36 %
CA2C	Ligny-en-Cambrésis	Non finalisé

Les établissements Zéro Gaspi

L'action a pour but la **réduction des biodéchets de 30%** dans des établissements possédant une restauration collective. Plusieurs établissements ont été accompagnés :

- **L'APEI les Grands Champs** – Denain,
- **Les EHPAD Arc-En-Ciel et Barbusse** – Denain,
- **Lycée Mousseron** – Denain (accompagnement Bravo l'entreprise),
- **Collège Jean Zay** – Escautpont,
- **Ecoles Bracke Desrousseaux et La Tour** – Saint-Amand-Les-Eaux,
- **Lycée Camille Des Moulins** – Le Cateau-Cambrésis.



Le compostage individuel

1 200 composteurs vendus en 2019

		CAPH	CA2C	CCCO	Total
3 modèles en bois	400 et 600 l				
Financement	75 % SIAVED 25 % habitants				
Nombre de réunions		12	3	6	21
Foyers sensibilisés		-	-	-	960

Le compostage autonome en établissement

20 communes (11 dans la CAPH, 2 pour la CA2C et 6 de la CCCO) ont été équipées de composteurs. Le compostage autonome, pour permettre aux structures collectives de valoriser sur place leurs biodéchets, a été réalisé dans **25 écoles maternelles et primaires**, dans **5 collèges**, **1 lycée**, **23 restaurants scolaires** et dans **8 structures d'accueil** telles que pôles enfance, UTPAS, associations de jardiniers, accueils de jour thérapeutique, ALSH... Des entreprises, des mairies, des foyers logements, des résidences ont également été équipés. En tout, pas loin de **125 composteurs** et près de **400 bio-seaux** ont été fournis gratuitement (hormis Toyota Tsusho). Le pôle prévention est également intervenu dans **65 classes** (1 500 élèves), formant au passage près de **75 enseignants**.



Le compostage en cimetière

Le SIAVED avait pour ambition d'installer des composteurs dans tous les cimetières communaux du territoire : **80 communes sur 113** le sont déjà, soit 70 %. Au moins un agent dans ces communes est formé au compostage et à la gestion écologique des cimetières.

5 partenariats

(le CNFPT, le PNRSE, la CA Valenciennes Métropole, le SYMEVAD, la CC Pévèle Carembault)

	CAPH	CA2C	CCCO	Total
Agents formés	53	36	18	107

L'exemplarité du SIAVED

Le SIAVED veut aussi mettre en avant l'éco-exemplarité des communes, qui pourront recevoir un label prévention/tri des déchets en 2021 en fonction de leur engagement en 2020. Un kit événements éco-responsables, sous la forme de gobelets réutilisables, de poubelles bi/tri-flux et de panneaux de sensibilisation, est remis aux communes candidates, qui sont en même temps incitées à opter pour des produits d'entretien les plus naturels possible.

Les ateliers des Savoir-Faire

Les ateliers des Savoir-Faire, pour promouvoir la récup', ont également le vent en poupe. Cette action se concrétise par la mise en place de **16 Repair cafés**, de **34 ateliers pour fabriquer des produits d'entretien et de cosmétiques au naturel** et de **8 vermicompostages**. Ils ont intéressé en tout **570 participants**.

Atelier	Nombre d'ateliers	Participants
Repair' Café	16	160
Produits d'entretien / cosmétiques	34	350
Vermicompostage	8	60
Total	58	570

L'Opération Poules Régionales

L'opération des poules de races locales a intéressé **300 foyers** répartis dans **18 communes de la CCCO** : un moyen très écologique de se débarrasser des déchets alimentaires et de se faire payer en œufs, tout en sauvegardant des races de poules locales.

	Foyers	Poules adoptées	Coûts / hbt	Déchets évités
2019	300	600	5 € le duo de poules	90 tonnes
2018	200	400		60 tonnes

La santé environnementale

Préparée dès 2018, une exposition ludique sur la thématique « **santé/environnement** » a été créée. Elle s'articule sur les produits toxiques de notre quotidien, notamment les **perturbateurs endocriniens** très néfastes pour la santé et dont on parle beaucoup. Elle concerne surtout les lycéens, les jeunes adultes et les parents d'enfants en bas âge. Elle peut être prêtée aux communes, établissements...

De plus, des **réunions info toxiques** sont régulièrement organisées pour sensibiliser le grand public aux **relations environnement/santé**, plus particulièrement sur les toxiques autour de l'enfant.



Collecte alternative des encombrants en habitat collectif

Objectif: **1 nouveau site** équipé d'un point de collecte.

Réalisation:

- **ZAC de l'Elnon et la Cité Barbusse** à Saint-Amand-les-Eaux,
- Inauguration du **Collect'Parc** à Raismes.

Étude de ressourcerie

Lancement de l'appel d'offre pour l'**étude de faisabilité sur la ressourcerie** :

- Création du COPIL (2 réunions),
- Phase 1 : diagnostic terminé,
- Phase 2 : premier semestre 2020.

L'accompagnement des crèches

Le SIAVED propose aux **crèches et haltes-garderie** un accompagnement dans **l'analyse de la qualité de l'air intérieur** et l'utilisation de **produits d'entretien naturels** afin de réduire l'exposition des tout-petits aux substances nocives de notre environnement. En 2017 et 2018, 3 établissements avaient été accompagnés. En 2019, 3 nouveaux candidats ont été retenus et ont pu bénéficier de cet accompagnement :

- Crèche Les Bouts d'Choux, Avesnes-les-Aubert (CA2C),
- Crèche Élise Lefebvre, Raismes (CAPH),
- Multi-accueil, Somain (CCCO).

Les résultats obtenus sont sensiblement les mêmes que les établissements accompagnés en 2017 et 2018. Le passage aux produits d'entretien naturels et la sensibilisation à une bonne aération contribuent à une **diminution significative des polluants dans l'air intérieur**. Les établissements ont vu également leur **budget entretien diminuer de 30%** en moyenne.

Le Défi Famille Zéro Déchet

Le SIAVED a lancé l'accompagnement de **45 familles sur 6 mois** (avril 2019 à décembre 2019) afin de les aider à réduire leur production de déchets ménagers. Chaque objectif est propre aux familles et a été fixé lors de la cérémonie de lancement le 3 mars à l'imaginaire de Douchy-Les-Mines (allant de **10 % à 50 % de réduction**).

Le principe est de peser ses déchets (ceux allant aux ordures ménagères et ceux pour le tri) au minimum 1 fois par mois et participer à **3 ateliers** proposés par le SIAVED. Les thématiques abordées lors des ateliers sont diverses : couture, fabrication de produits d'entretien au naturel, sortie nature, conservation des aliments, repair'café...

Résultats : **15 ateliers**, presque **1 tonne** de déchets évités et une réduction de près de **90 %** des déchets ménagers.

Les Marchés Zéro Déchet

La démarche «Marchés Zéro Déchet» se base sur **deux axes majeurs** : réduire les déchets à la source et valoriser les déchets produits au lieu de les enfouir.

Premier axe : la sensibilisation des habitants et commerçants avec un **stand de sensibilisation** et des **panneaux d'information** ainsi qu'une distribution d'objets (sacs en tissu réutilisables, fiches explicatives sur le tri, carnets pour noter les courses, filets à fruits et légumes pour lutter contre les sacs plastiques...).

	Réduction des substances nocives		
	Avesnes-les-Aubert	Raismes	Somain
La surveillance obligatoire au 01/01/2019			
Formaldéhydes	environ - 50 %	environ - 50 %	environ - 50 %
Les perturbateurs endocriniens surveillés			
Phtalates	environ - 30 %	environ - 30 %	environ - 30 %
Alkylphénols	environ - 70 %	environ - 70 %	- 97 %
Galaxolides	environ - 80 %	environ - 80 %	- 95 %



Deuxième axe : la valorisation des déchets avec des solutions pour faciliter les **tri des déchets par les commerçants** :

- des bennes pour cartons et cagettes,
- des grands seaux pour les fruits et légumes, qui sont compostés par le CAPEP agri-urbains à la ferme urbaine de Douchy-les-Mines,
- le don des invendus à l'association «Les triangles» de Denain,
- la récupération des cintres pour les donner au Relais, et pour utilisation dans les magasins «Ding Fring»...

Les résultats des ambassadeurs du tri sur la CAPH et la CA2C

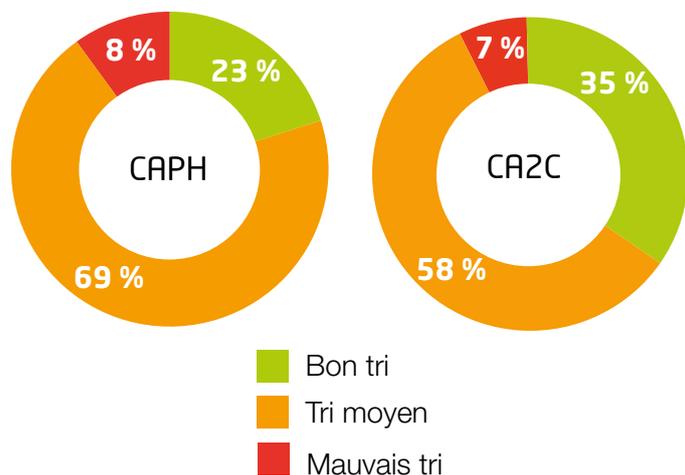
Amonts de collecte

	Foyers sensibilisés	Porte-à-porte de la collecte *
2019 CA2C	535	668 foyers sensibilisés
2019 CAPH (Révis' ton bac)	913	
Total	1 448	-
2018 CAPH **	2 386	975 foyers sensibilisés

* refus de collecte et distributions de sacs de pré-collecte et mémo tri

** Les actions 2018 étaient uniquement sur la CAPH

Résultats des amonts de collecte



Actions de sensibilisation

	Interventions	Personnes sensibilisées
Animations scolaires	56	1 115
Manifestations	11	621
Professionnels (personnel administratif, de mairies, agents de services techniques...)	7	112
Associatif, social	9	139
Total 2019	89	1 987
Total 2018	79	1 701

Tenues de stand

Participation à **11 manifestations locales** pour la sensibilisation :

- journée de nettoyage au Faubourg Duchâteau de Denain,
- journée de nettoyage à la maison de quartier Joliot Curie de Raismes,
- forum du développement durable à Saint-Amand-les-eaux,
- inaugurations des marchés Zéro Déchet,
- ...

Visites de déchèterie

3 visites de déchèterie ont été réalisées dans l'année pour les scolaires.

Centres de tri

Les ambassadeurs du tri ont participé à **46 caractérisations de collecte sélective** au centre de tri (20 CA2C et 26 CAPH).

Erreurs de tri sur les amonts de collecte

	Plastiques non recyclables	Ordures Ménagères	Déchets de déchèterie	Verre
2019	74%	16%	8%	2%
2018	69%	17%	12%	2%

LA COLLECTE

Fréquence de la collecte

	Fréquence		Prestataire pour la collecte			Type de contrat
	CAPH	CA2C	CAPH	CAPH Émerchicourt	CA2C	CAPH / CA2C
Ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte	1 fois par semaine		COVED	THEYS	SUEZ	Marchés de prestations de services
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire	Dès que nécessaire - minimum 1 fois par semaine		COVED	NC	SUEZ	
Tri sélectif en porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours		COVED	THEYS	SUEZ	
Tri sélectif en apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours		COVED	NC	SUEZ	
Verre en porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours	1 fois par mois	COVED	THEYS	SUEZ	
Verre en apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours		COVED	COVED	SUEZ	
Déchets verts en porte-à-porte	1 fois par semaine d'avril à novembre (Émerchicourt uniquement)	-	-	THEYS	-	
Encombrants	Collecte sur rendez-vous - maximum deux fois par an		SUEZ	SUEZ	SUEZ	

Spécifications de la collecte

	Population desservie		Couleur du couvercle de bac		Seuils de collecte hebdomadaires pour producteurs non ménagers	
	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C
Ordures Ménagères	158 789	64 906	Bronze	Bordeau	1080 L	1080 L
Emballages valorisables			Bleu ou jaune	Jaune	540 L	540 L
Verre			Vert	Vert	360 L	360 L

La collecte en porte-à-porte et l'apport volontaire

		CAPH				CA2C				TOTAL			
		Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab
Ordures Ménagères	Ordures Ménagères en porte-à-porte	43 362,86		4 458 893,69		17 168,82		1 581 134,40		60 531,68		6 040 028,09	
	Ordures Ménagères en apport volontaire	917,62	278,86	97 774,40	28,70	241,45	268,24	28 917,57	24,81	1 159,07	275,78	126 691,97	27,57
Propres et secs	Collecte sélective en porte-à-porte	9 852,75		1 963 932,38		3 671,79		741 106,52		13 524,54		2 705 038,90	
	Collecte sélective en apport volontaire	113,36	62,76	23 635,06	12,52	66,05	57,59	16 825,94	11,68	179,41	61,26	40 461,00	12,27
Verre	Verre en porte-à-porte	4 663,98		949 524,66		2 648,24		299 053,27		7 312,22		1 248 577,93	
	Verre en apport volontaire	1 147,74	36,60	53 716,52	6,32	227,43	44,31	14 168,08	4,83	1 375,17	38,84	67 884,60	5,89
Encombrants		788,21	4,96	118 747,43	0,75	193,45	2,98	28 464,26	0,44	981,66	4,39	147 211,69	0,66
Déchets verts en porte à porte (Emerchicourt)		118,86	0,13	13 541,36	15,28	-	-	-	-	118,86	-	13 541,36	
Cartons des commerçants de Denain		49,30	-	17 148,08	-	-	-	-	-	49,30	-	17 148,08	
Cartons des commerçants de Saint-Amand-les-Eaux		32,40	-	11 269,75 €	-	-	-	-	-	32,40	-	11 269,75	
Total		61 047,08	383,19	7 708 183,33	48,54	24 217,23	373,11	2 709 670,04	41,75	85 264,31	380,27	10 417 853,37	46,57

Évolution des tonnages

	CAPH		CA2C		TOTAL		Évolution 2018/2019
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
Ordures Ménagères	43 939,53	44 280,48	17 793,57	17 410,27	61 733,10	61 690,75	- 0,07%
Emballages valorisables	10 164,33	9 966,11	3 755,52	3 737,84	13 919,85	13 703,95	- 1,58%
Verre	5 800,11	5 811,72	2 965,99	2 875,67	8 766,10	8 687,39	- 0,91%
Encombrants	1 507,88	788,21	756,54	193,45	2 264,42	981,66	- 130,67%
Total	61 411,85	60 846,52	25 271,62	24 217,23	86 683,47	85 063,75	- 1,90%

Équipements disponibles pour la collecte en apport volontaire

	Type de contenant		Contenants disponibles		Ratio d'habitant par contenant	
	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C
Ordures ménagères résiduelles	Bornes enterrées		70	12	2268	5409
Emballages valorisables	Bornes enterrées		78	12	2036	5409
	Bornes aériennes		0	16	-	4057
Verre	Bornes enterrées		47	12	3378	5409
	Bornes aériennes		91	35	1745	1854

Livraisons et réparations de bacs de collecte

	Reprise	Livraison	Réparation	Total
CAPH	2 332	5 584	4 202	12 118
CA2C	565	1 382	1 189	3 136
Total	2 897	6 966	5 391	15 254

Distribution de **20 979** rouleaux de sacs jaunes sur **4 450** adresses et **1 025** bacs sélectifs sur les quartiers du Mont des Bruyères et de la Croisette de Saint-Amand-les-Eaux.

7 opérations « Révis'ton bac » ont été réalisées en 2019, pour **211** réparations de couvercles.

Les kiosques à verre

	Emballages collectés	Tonnes de verre	Bons d'achats distribués (€)	Bouteilles consignées	Jours d'ouverture
Kiosque de Denain	622 143	178	6 914,00 €	10 260	287
Kiosque de Bellaing	674 913	193	8 543,00	14 520	313
Total	1 297 056	371	15 457,00 €	24 780	600

Le Point Info Déchets

	Appels	Mails	Interventions sur le parc de bacs roulants	Arrêtés de travaux
Par semaine	392	165	293	10
Sur l'année	20 405	8 566	15 254	537

L'amiante à domicile

	Nombre d'enlèvements	Tonnages collectés (tonnes)	Total
Interventions	104	708,16	-
Coût (€)	-	-	228 806,26 €

LES DÉCHÈTERIES

La fréquentation en déchèteries

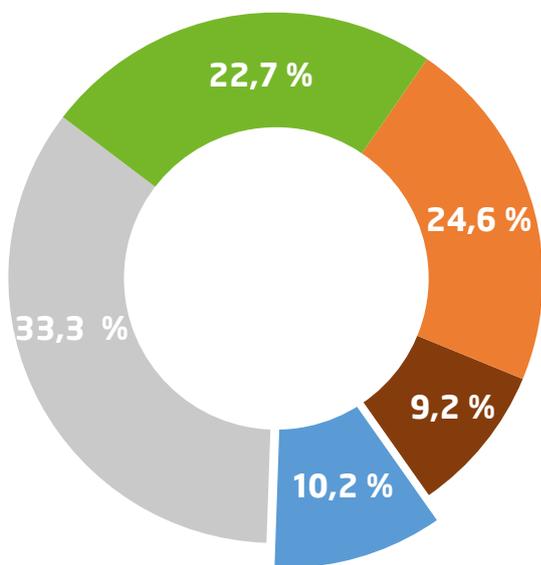
	Déchèteries	Capacité maximale des bennes (m3)	Transporteur	Fréquentation (selon les badges)
CAPH	Denain	300	COVED	49 044
	Douchy-les-Mines	300	COVED	46 845
	Hérin	300	MALAQUIN	18 232
	Mortagne-du-Nord	300	MALAQUIN	32 707
	Neuville-sur-Escout	300	COVED	44 481
	Saint-Amand-les-Eaux *	-	- *	76 403
	TOTAL			267 712
CCCO	Aniche	300	RECYDEM	40 100
	Erre	300	RECYDEM	59 127
	Pecquencourt	300	WIART	35 428
	Rieulay	300	WIART	38 826
	TOTAL			173 481
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	250	COVED	pas de borne
	Caudry	300	COVED	67 191
	Clary	250	COVED	pas de borne
	Le Cateau-Cambrésis	300	COVED	32 943
	Saint-Aubert	300	COVED	33 354
	Walincourt-Selvigny	300	COVED	728
	TOTAL			134 216
TOTAL			575 409	

* Gestion par la société Malaquin

Pass'Déchets distribués	Particuliers	Professionnels	Collectivités	Associations	Total
Pass'Déchets 2016	-	-	-	-	11 385
Pass'Déchets 2017	43 709	173	275	90	44 247
Pass'Déchets 2018	10 280	57	24	15	10 376
Pass'Déchets 2019	6 887	50	17	12	6 966
Total					72 974

La valorisation matière, le recyclage et le réemploi

85 034,82 tonnes de déchets collectées en déchèteries.



33,3 % Gravats
24,6 % Encombrants
22,7 % Déchets verts
9,2 % Bois
10,2 % Autres types de déchets

Autres types de déchets

- Ferrailles : 2 %
- Pneus : < 1 %
- DEEE : 2 %
- Cartouches d'encre : < 1 %
- Mobilier : 2 %
- Huiles minérales : < 1 %
- Papiers / cartons : 1 %
- Huiles végétales : < 1 %
- DDS : 1 %
- Piles : < 1 %
- Amiante : 1 %
- Lampes et néons : < 1 %
- Textiles : < 1 %
- Radiographies : < 1 %

Le tableau ci-contre détaille, selon le type de déchet, leur valorisation matière ainsi que les prestataires affiliés pour l'année 2019. Il tient compte des éco-organismes.

Type de déchet	Valorisation des matériaux		
Gravats 28 340,00 t	100 % valorisé	Agrégats pour travaux publics	
Déchets verts 19 338,13 t		Compost (valorisation agricole)	
Huiles végétales 9,54 t		Bio carburant	
Huiles minérales 87,3 t		Combustibles	
Pneus 281,14 t		Terrains de jeu, revêtement routier, rechapage	
Textiles 156,66 t		Réemploi, isolant, pièces de tissu pour voitures	
Mobilier 2 626,18 t		Valorisation matière	
Papiers / cartons 1 491,46 t		Papier / carton	
Ferrailles 1 743,05 t		100 % recyclé	Outils ou fabrication de pièces moteur
Piles 10,13 t			Gouttières, couverts, toitures, robinetterie...
DDS 432,60 t	Valorisation énergétique		
Bois 7798,87 t	80 % recyclé (combustible, bois aggloméré, palettes, meubles), 20 % valorisation énergétique		
Encombrants 20 909,98 t <i>dont 1639 tonnes gérées par la société Malaquin</i>	Valorisation matière (palettes, combustibles), valorisation énergétique et enfouissement		
DEEE 1 771,8 t	Environ 80 % recyclé et en réemploi, environ 8 % en valorisation matière et énergétique, environ 12 % éliminé en installations spécialisées		
Lampes et néons 6,6 t	Lampes...		
Cartouches d'encre 8,37 t	Cartouches d'encre, valorisation énergétique		
Radiographies 0,13 t	Granulés pour l'industrie pétrolière, trames de vêtements de ski, jouets...		
Amiante* 22,88 t	Enfouissement		

* Derniers retraits de bennes en janvier suite aux dépôts de décembre 2018

Lieu de traitement

Suez RV Nord-Est / Suez Malaquin

Suez RV Lourches /
TVD / Hainaut Recyclage
plateforme de compostage

Quatra

Oilco

Aliapur

Le Relais (agr  e par   co-TLC)

  co-Mobilier

Suez RV Lourches
TVD / Hainaut Recyclage

Suez RV Lourches / Suez Malaquin

Corepile

Saninord /   co-DDS

Suez Malaquin / Suez RV Lourches /
Depreux / Hainaut Recyclage

Suez RV Nord-Est / Suez RV Lourches /
TVD / Hainaut Recyclage

  co-syst  mes

RECYLUM

LVL

Recycl-M

Suez RV Nord-Est

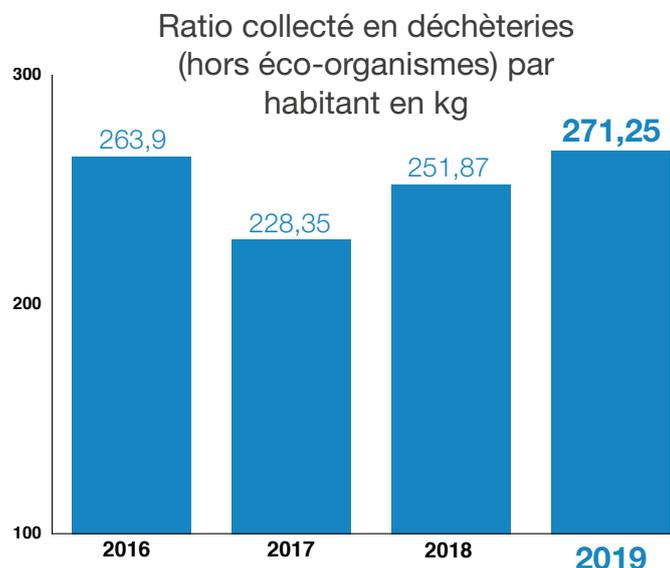
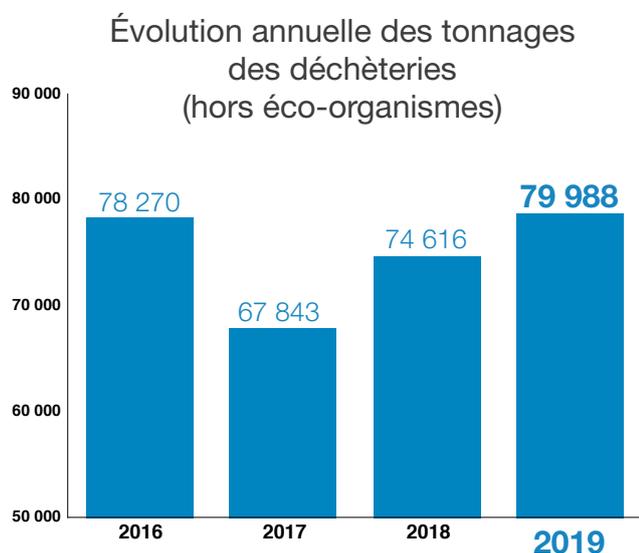
Tonnages par d  ch  terie des gravats, encombrants et d  chets verts

Adh��rents	D��ch��teries	Gravats	Encombrants	D��chets verts
CAPH	Denain	2 251,78	1 683,72	1 297,00
	Douchy-les-Mines	2 611,44	2 084,74	1 596,84
	H��rin	1 857,44	1 255,88	1 264,83
	Mortagne-du-Nord	1 178,60	811,38	1 157,32
	Neuville-sur-Escaut	2 068,44	1 258,42	1 353,24
	Saint-Amand-les-Eaux	2 119,13	1 639,47	1 791,25
	TOTAL	12 086,83	8 733,61	8 460,48
CCCO	Aniche	2 033,06	1 387,02	1 039,81
	Erre	3 104,57	2 032,36	1 485,82
	Pecquen-court	1 640,82	995,10	904,56
	Rieulay	1 724,48	2 570,28	1 158,80
TOTAL	8 502,93	6 984,76	4 588,99	
CA2C	Beauvois-en-Cambr��sis	1 135,44	718,26	846,74
	Caudry	3 393,96	1 999,37	2 567,06
	Clary	409,20	323,25	359,98
	Le Cateau-Cambr��sis	1 015,78	1 005,36	1 097,18
	Saint-Aubert	1 673,82	995,42	1 268,32
	Walincourt Selvigny	122,04	149,95	149,38
TOTAL	7 705,24	5 191,61	6 288,66	
TOTAL	28 340,00	20 909,98	19 338,13	

Les coûts par déchèterie

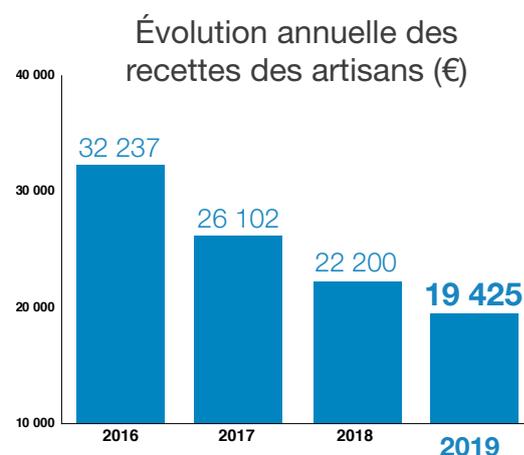
Adhérents	Déchèteries	Tonnages 2019 sans éco-organismes	Coût total	Coût / Tonne (€)
CAPH	Denain	6 116,07	533 158,07	87,17
	Douchy-les-Mines	7 245,69	677 348,52	93,48
	Hérin	5 163,13	522 727,59	101,24
	Mortagne-du-Nord	3 726,78	395 497,08	106,12
	Neuville-sur-Escaut	5 396,56	470 644,10	87,21
	Saint-Amand-les-Eaux *	6 634,58	642 449,59	96,83
	TOTAL	34 282,81	3 241 824,95	94,56
CCCO	Aniche	5 275,74	450 778,25	85,44
	Erre	7 723,44	636 779,61	82,45
	Pecquencourt	4 201,19	445 674,89	106,08
	Rieulay	6 232,12	589 405,56	94,58
	TOTAL	22 115,15	2 122 638,31	90,59
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	3 071,00	311 887,94	101,56
	Caudry	9 161,77	757 025,79	82,63
	Clary	1 315,93	99 829,92	75,86
	Le Cateau-Cambrésis	3 637,38	397 018,52	109,15
	Saint-Aubert	4 572,30	425 500,25	93,06
	Walincourt-Selvigny	514,81	87 341,41	169,66
	TOTAL	22 273,19	1 991 262,42	89,40
TOTAL	79 988,49	7 355 725,68	91,96	

* Gestion par la société Malaquin



Les recettes des artisans par déchèterie

Adhérents	Déchèteries	Quantités (m3)	Recettes (€) *
CAPH	Denain	56,0	1 680,00
	Douchy-les-Mines	52,0	1 560,00
	Hérin	58,0	1 740,00
	Mortagne-du-Nord	0,0	-
	Neuville-sur-Escaut	19,0	570,00
TOTAL		185,0	5 550,00
CCCO	Aniche	40,5	1 215,00
	Erre	117,5	3 525,00
	Pecquencourt	24,0	720,00
	Rieulay	43,5	1 305,00
TOTAL		225,5	6 765,00
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	36,0	1 080,00
	Caudry	188,0	5 640,00
	Clary	0,0	-
	Le Cateau-Cambrésis	10,0	300,00
	Saint-Aubert	3,0	90,00
TOTAL		237,0	7 110,00
TOTAL		647,5	19 425,00



* Pas de recette pour Saint-Amand-les-Eaux car gestion réalisée par Malaquin

Autres recettes liées à l'exploitation des déchèteries

Gisements	Tonnages	Recettes (€)
Ferrailles	1 743	118 719,10
Cartons	1 491	23 555,40
Batteries	19,65	7 862,00
TOTAL 2019	3 253,65	150 136,50

Les éco-organismes et organismes de valorisation partenaires

Tonnages collectés par les éco-organismes

Adhérents	Déchèteries	Éco-système (D3E)	Corepile (piles)	Le Relais (textiles)	Quatra (huiles végétales)	Éco-Mobilier (meubles)
CAPH	Denain	124,00	0,50	12,71	0,80	237,11
	Douchy-les-Mines	161,00	0,81	19,70	1,09	225,58
	Herin	116,30	0,71	9,93	0,60	163,01
	Mortagne-du-Nord	74,10	0,51	7,59	0,70	139,66
	Neuville-sur-Escaut	114,80	0,69	9,06	0,65	163,23
	Saint-Amand-les-Eaux	198,90	0,66	27,26	0,00	162,07
CCCO	Aniche	118,6	0,76	7,83	0,82	182,05
	Erre	173	1,04	12,55	1,24	258,71
	Pecquencourt	103,6	0,70	9,19	0,89	164,11
	Rieulay	125,7	0,91	14,99	1,04	184,96
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	52,40	0,25	3,07	0,15	141,62
	Caudry	218,00	1,22	9,98	0,82	251,78
	Clary	0,00	0,00	1,02	0,00	0,00
	Le Cateau-Cambrésis	86,10	0,50	4,33	0,24	168,53
	St Aubert	105,30	0,87	7,05	0,50	183,76
	Walincourt-Selvigny	0,00	0,00	0,41	0,00	0,00
TOTAL		1 771,80	10,13	156,66	9,54	2 626,18

Éco-organisme	Type de soutien	Montant total du soutien (€)
Éco-systèmes	Forfait montant/trimestre/point de collecte + montant / tonne collectée	110 118,45
Éco-mobilier	% sur chaque tonne collectée (bois : 33%, ferraille et tout venant : 11 %) env 60 €/tonne valorisée et 5 €/tonne enfouie	67 665,34 €
Éco-DDS	Forfait : montant /an / déchèterie	42 956,41 €
Quatra	Montant à la tonne collectée	2 329,00 €
Recycl-M	Montant à la tonne collectée	16,00 €

et les organismes de valorisation (en tonnes)

Éco-DDS (DDS)	Alliapur (pneus)	Récylum (lampes et néons)	Recycl-M (radiographies)	Oilco (huile de moteurs)	Gecco (huiles de fritures)	LVL (cartouches d'encre)	TOTAL
14,96	15,85	0,26	0,00	8,96	0,00	0,87	416,03
19,66	18,43	0,61	0,00	10,67	0,00	0,58	458,13
13,85	8,05	0,46	0,00	7,21	0,00	0,00	320,12
10,71	3,35	0,22	0,00	5,09	0,00	0,96	242,89
11,61	13,41	0,35	0,00	6,12	0,00	0,85	320,76
27,05	0,00	1,03	0,00	0,00	0,00	2,43	419,40
12,22	11,59	0,47	0,00	10,54	0,00	0,75	345,63
19,12	15,49	0,51	0,00	11,01	0,00	0,73	493,40
11,34	10,69	0,33	0,00	8,02	0,00	0,00	308,87
13,21	9,31	0,53	0,00	7,36	0,00	1,00	359,01
0,00	7,85	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	205,40
25,61	25,18	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	533,62
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,02
8,59	9,50	0,42	0,00	5,22	0,00	0,20	283,63
12,03	19,04	0,30	0,13	7,10	0,00	0,00	336,09
1,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,30
201,85	167,74	6,60	0,13	87,30	0,00	8,37	5 046,30

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

L'incinération

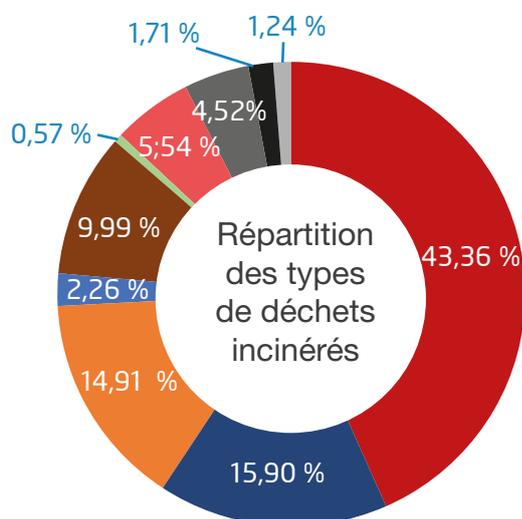
Incinération des déchets	Tonnages 2019	Évolution 2018/2019	Évolution 2010/2019
OM issues de la CAPH	42 120,18	+ 20,7 %	-
OM issues de la CCCO	15 440,72	- 5,51 %	-
OM issues de la CA2C	14 479,94	- 2,56 %	-
OM issues du SYMEVAD	2 193,28	+ 3,74 %	-
APPORTEURS PRIVÉS	9 707,54	+ 24,3 %	-
ECOVALOR	555,46	-	-
Ordures Ménagères (OM) incinérées	84 497,12	+ 11,15 %	+ 3,9 %
DASRI	5 377,92	+ 24,03 %	- 9,72 %
Déchets Indésirables de la Collecte Sélective (DICS)	4 394,00	- 19,08 %	+ 16,86 %
Refus encombrants déchèteries + sur appel * (DICS-E)	1 663,19	- 67,82 %	-
Déchets Entreprises Privées	1 202,45	+ 9,87 %	-
Autres déchets incinérés	12 637,56	- 21,15 %	-
TOTAL CVE de Douchy-les-Mines	97 134,68	5,53 %	+ 6,69 %
OM des adhérents valorisées au CVE de Saint-Saulve (ECOVALOR)	391,56	- 95,39 %	- 77,43 %

* 1531 T en déchèteries + 132 T sur appel

Évolution des tonnages incinérés au CVE

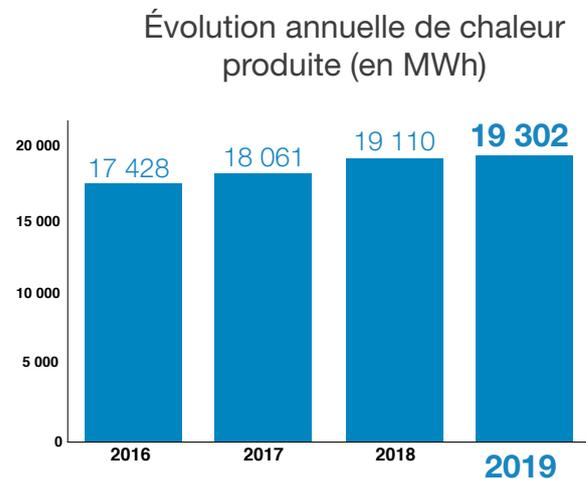
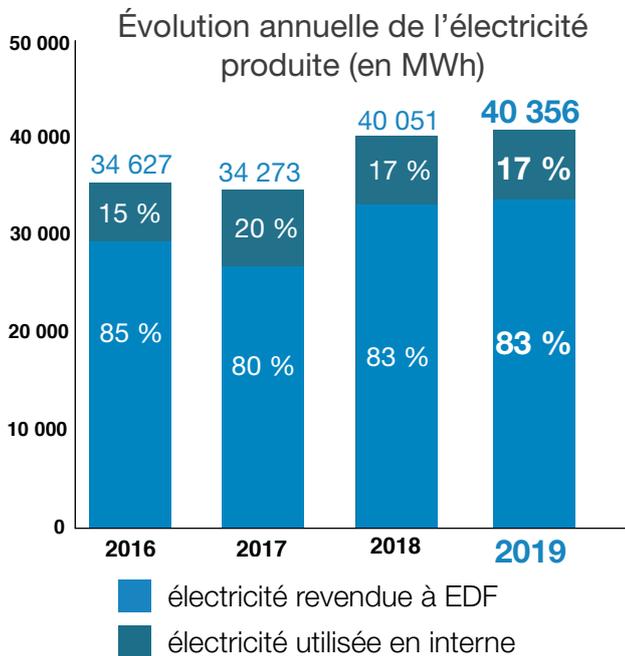


■ tonnages globaux
■ tonnages des OM

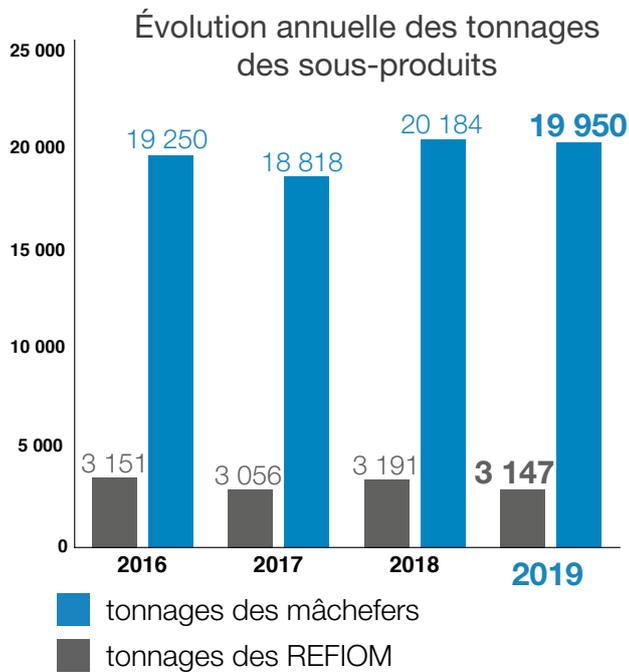


OM CAPH	43,36 %
OM CCCO	15,90 %
OM CA2C	14,91 %
OM SYMEVAD	2,26 %
Apporteurs privés	9,99 %
ECOVALOR	0,57 %
DASRI	5,54 %
DICS	4,52 %
DICS-E	1,71 %
Déchets Entreprises	1,24 %

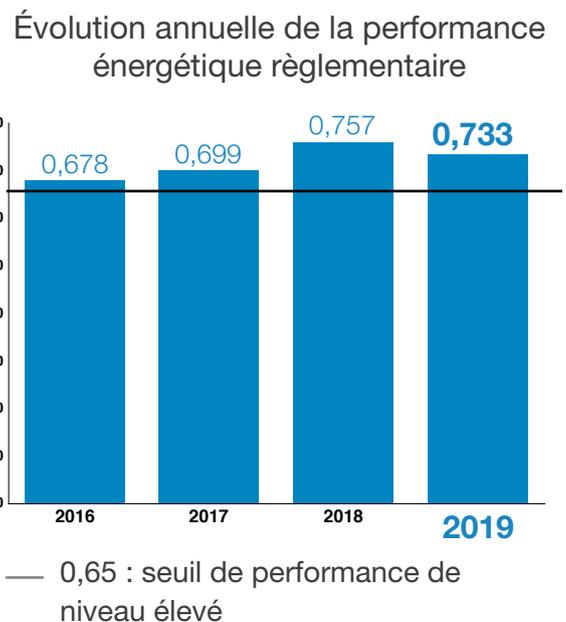
La valorisation énergétique



La valorisation matière



La performance énergétique



Source	Matériaux récupérés	Tonnages
mâchefers	Aluminium	1 328,84
	Acier	1 885,5

Les mesures de la prévention environnementale

Paramètres	Unité	SOCOTEC		MAPE		SOCOTEC		MAPE		Normes journalières
		CR		CI		CR		CI		
		31/01 au 01/02 27 au 28/02		08 au 09/04 2019		Du 17 au 22/07		12 au 13/08		
		Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	
Vitesse	m/s	24,9	25,6	26	24,2	22,2	23,7	20	20,1	>12
Débit de fumées	Nm3/h	36 067	37 933	36 099	35 600	34 967	36 367	30 132	30 613	37 545
CO	mg/Nm3	8,6	8,5	79,4	11,1	0,3	1,9	3,6	6	50
COVT équivalent C	mg/Nm3	2,5	2,9	6,9	0,3	3,6	1,8	7,3	11,4	10
NOx Exprimés en NO2	mg/Nm3	199,5	184,2	140	167	236,1	235,9	99	208	200
Poussières	mg/Nm3	2,38	24,8	0,4	0,55	0,75	3,66	1,6	5,1	10
SO2	mg/Nm3	7,14	4,4	13,27	10,53	11,9	9,61	3,6	4	50
HCL	mg/Nm3	5,59	0,85	2,68	2,41	6,33	6,32	1,7	3,6	10
HF	mg/Nm3	0,075	0,18	0,06	0,11	0,044	0,041	0,1	0,1	1
NH3	mg/Nm3	6,5	2,9	-	-	2,7	1,12	-	-	30
PCDD / PCDF	ng I-TEQ/ Nm3	0,0000097	0,035	0,013	0,012	0,00018	0,0019	0,0028	0,0016	0.1
Hg	µg/Nm3	0	1,32	1,39	2,37	0	0	0,7	1,78	50
Cd + Tl	µg/Nm3	1,72	5,4	1,05	0,67	0,33	1,57	0,4	1,029	50
Sb + As + Cr + Co + Cu + Mn + Ni + Pb + V + Se	µg/Nm3	46,9	96,8	36,4	17,6	31,4	41,4	113,8	145,88	500

* CR : contrôle réglementaire. CI : contrôle innopiné

Les indicateurs financiers

		Tonnages 2019 (t)	Coûts HT du marché (€)			Quantité	Recettes HT (€)
PART FIXE			2 880 613.34	Électricité		40 355,8 MWh	2 217 623,85
	OM	84 497,12	1 889 216.05	RCU		19 301,85 MWh	414 859,44
PART VARIABLE				Total		59 657,65	2 632 483,29
	DMB et DICS	7 259,64	164 185.92	DASRI		5 377,92	1 049 414,02
	DASRI	5 377,92	249 783.09	TOTAL		-	6 314 380, 60
	Bicarbonates	-	0 *				
	REFIOM/ Mâchefers	22 448,47	0 *				
		Coût d'exploitation général (hors investissement)		5 183 798.40			
		OMR incinérées à Ecovalor		36 725.48			

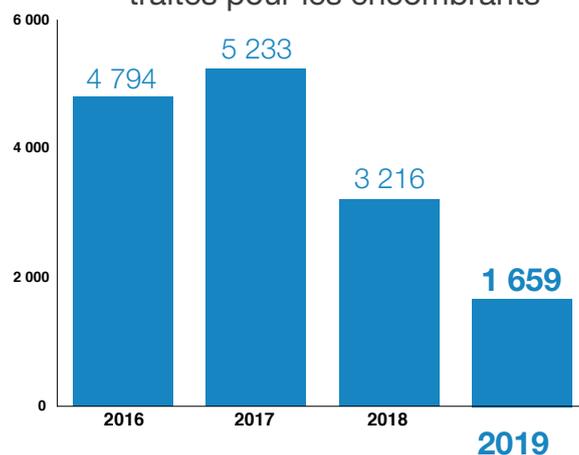
* Depuis le 1^{er} janvier 2015, les prix d'exploitation du bicarbonate et des REFIOM sont à la charge de l'exploitant.

Le traitement des encombrants et des déchets verts collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

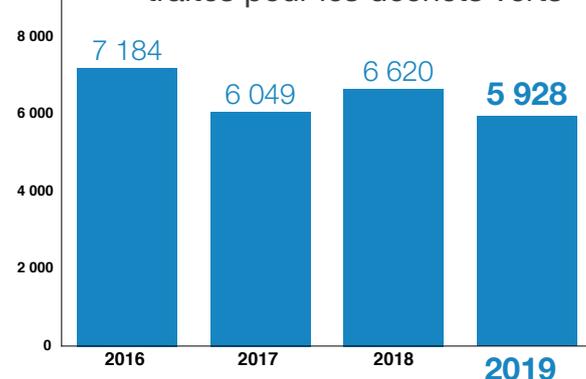
	Source	Tonnages traités 2019	Ratio par an et par habitant (kg)
Encombrants	CAPH	788	4,96
	CA2C	194	2,99
	CCCO	677	9,51
	TOTAL	1 659	5,63
	Coût du marché de traitement	142 218 €	
Déchets verts	CAPH	269	1,69
	CA2C	-	-
	CCCO*	5 659	79,49
	TOTAL	5 928	20,10
	Coût du marché de traitement	189 235 €	

* Seule la CCCO a mis en place une collecte des déchets verts en porte-à-porte

Évolution annuelle des tonnages traités pour les encombrants



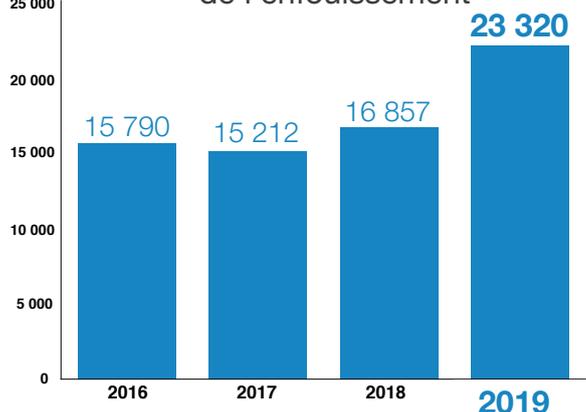
Évolution annuelle des tonnages traités pour les déchets verts



L'enfouissement

Type de déchet	Tonnages 2019	Ratio par an/hab. (kg)	Coût du marché (€)
Encombrants sur appel	1 065	3,61	102 265,00
Encombrants déchèteries	13 626	46,21	1 340 823,00
Ordures Ménagères	7 898	26,78	811 804,00
Amiante sur appel	708	2,40	-
Amiante en déchèteries	23	0,08	-
TOTAL	23 320	79,08	2 254 892

Évolution annuelle des tonnages de l'enfouissement



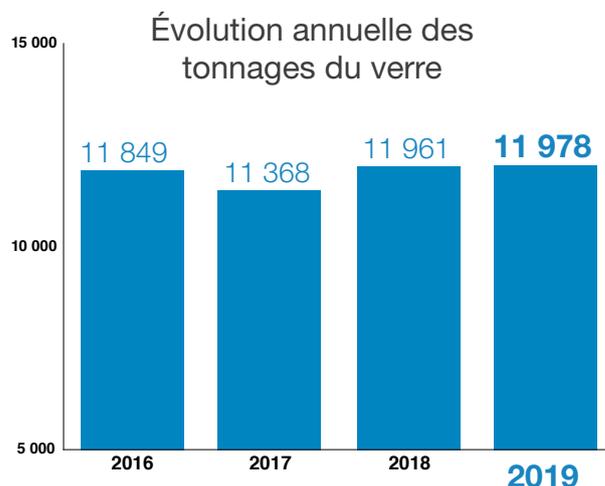
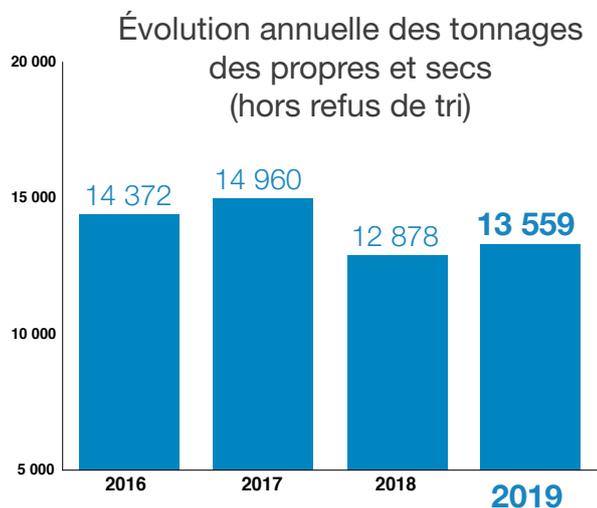
Suivi des tonnages valorisés de la collecte sélective sur la CAPH et la CA2C

	CAPH 158 789 hab.			CA2C 64 906 hab.			Total 222 695 hab.		
	Tonnage (tonnes)	kg/an/ hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/ hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/ hab.	Recettes (€)
PET clair	645,70	4,07	172 422,26	294,60	4,54	79 824,82	940,30	4,20	252 247,08
PET foncé	100,37	0,63	11 052,10	50,23	0,77	5 699,10	150,60	0,67	16 751,20
PEHD	186,83	1,18	19 649,14	101,35	1,56	11 054,14	288,18	1,29	30 703,28
Total plastique	932,90	5,88	203 123,50	446,18	6,87	96 578,05	1 379,08	6,16	299 701,55
E.M.R.	1 575,04	9,92	47 118,44	499,04	7,69	18 575,34	2 074,08	9,27	65 693,78
E.L.A.	39,40	0,25	394,00	30,89	0,48	308,90	70,29	0,31	702,90
Gros de ma- gasin	138,17	0,87	21 659,55	519,88	8,01	8 224,44	658,05	2,94	29 883,99
J.R.M.	1 877,00	11,82	144 126,10	1 034,38	15,94	77 640,56	2 911,38	13,01	221 766,66
Total papier carton	3 629,61	22,86	213 298,09	2 084,19	32,11	104 749,24	5 713,80	25,54	318 047,33
Acier	214,81	1,35	28 719,91	113,35	1,75	14 611,82	328,16	1,47	43 331,73
Aluminium	7,20	0,05	3 661,56	3,82	0,06	1 942,66	11,02	0,05	5 604,22
Total métaux	222,01	1,40	32 381,47	117,17	1,81	16 554,48	339,18	1,52	48 935,95
Total verre	6 490,07	40,87	158 227,90	2 810,96	43,31	68 531,21	9 301,03	41,58	226 759,11
TOTAL	11 274,59	71,00	607 030,96	5 458,50	84,10	286 412,98	16 733,09	74,80	893 443,94

Le traitement des propres et secs et du verre collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

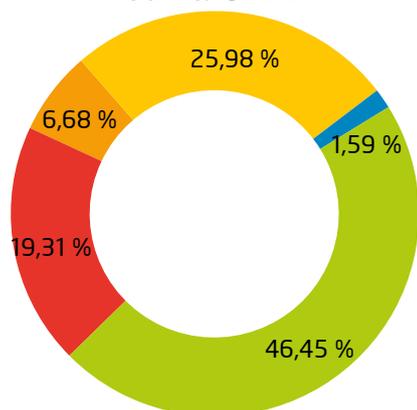
	Source	Traitement	Tonnages collectés 2019	Ratio par an et par habitant (kg)
Propres et secs (emballages, papiers et cartons)	CAPH	Tri et valorisation matière	9 966	62,76
	CA2C		3 738	57,59
	CCCO		4 185	58,78
	dont Refus de tri	Valorisation énergétique	4 330	14,68
	TOTAL		17 889	-
Verre	CAPH	Tri et valorisation matière	5 812	36,60
	CA2C		2 876	44,31
	CCCO		3 290	46,21
	TOTAL		11 978	-
TOTAL			29 867	-

Coût du marché de traitement pour la collecte sélective : 2 332 103 €



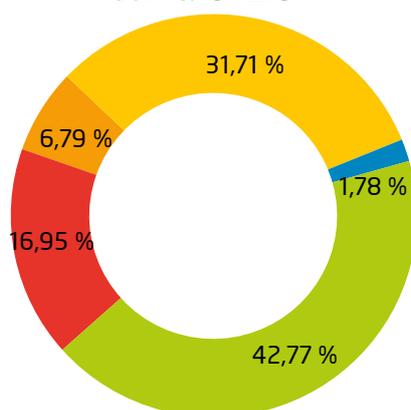
La valorisation des déchets de la collecte sélective

Valorisation issue de la collecte sélective sur la CAPH



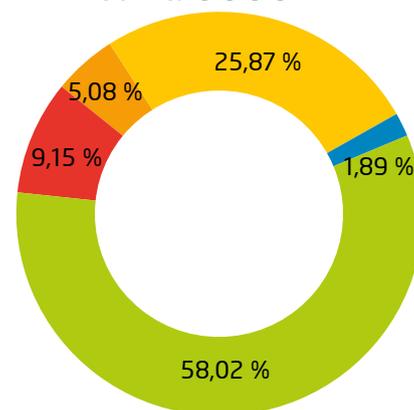
Plastique	6,68 %
Papier / carton	25,98 %
Métaux	1,59 %
Verre	46,45 %
Refus de tri	19,31 %

Valorisation issue de la collecte sélective sur la CA2C



Plastique	6,79 %
Papier / carton	31,71 %
Métaux	1,78 %
Verre	42,77 %
Refus de tri	16,95 %

Valorisation issue de la collecte sélective sur la CCCO *



Plastique	5,08 %
Papier / carton	25,87 %
Métaux	1,89 %
Verre	58,02 %
Refus de tri	9,15 %

* Collecte effectuée par la CCCO

LA COMMANDE PUBLIQUE

Registre des marchés 2019

Date de notification	Objet	Titulaire	Mode de procédure	Montant TTC (€)
25/02/2019	Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets recyclables propres et secs, hors verre	P.T.L. Avenue des Canadiens 76860 OUVILLE LA RIVIERE	MAPA	0,04912 € le sac
20/05/2019	Fourniture de bennes pour les déchèteries	GILLARD ZA Rue des Peupliers 77590 BOIS LE ROI	MAPA	53 960,00 €
12/04/2019	Fourniture de big-bags pour l'enlèvement des déchets amiantés sur le territoire du SIAVED	BAOBAG 3 Rue Haroun Tazieff 33150 CENON	MAPA	Prix unitaire selon volume du sac
22/03/2019	LOT 1 - Fourniture et livraison de composteurs en bois d'une contenance 400 litres (+ ou - 5%)	GARDI GAME 3395 rue de Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT	MAPA	41,50 €
22/03/2019	LOT 2 - Fourniture et livraison de composteurs en bois d'une contenance 600 litres (+ ou - 5%)	GARDI GAME 3395 rue de Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT	MAPA	48,50 €
12/07/2019	Mise en place d'un retourneur à palettes pour la chaîne DASRI du CVE	OTHUA Parc d'Activités de Sars et Rosières, 4 rue des Neufs Bonniers 59178 BRILLON	MAPA	176 500,00 €
20/03/2019	Travaux de chaudronnerie pour l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail du CVE	CLAISSE ENVIRONNEMENT, 4 Rue GAMBETTA 59872 SAINT ANDRE CEDEX	MAPA	77 790,00 €
11/04/2019	Construction du siège administratif du SIAVED - MOBILIER&AGENCEMENT	DANJOU AND CO 15 Rue du Beffroi 59400 CAMBRAI	MAPA	206 250,15 €
19/09/2019		DOSSIER AVENANT		14 284,92 €
31/05/2019	Siège administratif - Scénographie et équipement audiovisuels	ALIVE TECHNOLOGY, 191 Rue des 5 voies, 59200 TOURCOING	APPEL OFFRE	303 921,90 €
20/09/2019		DOSSIER AVENANT		0,00 €
10/04/2019	Maîtrise d'œuvre pour le remplacement des ponts roulants au CVE	ACE LEVAGE 69 Rue Jean Jaurès 59294 PETITE FORET	MAPA	50 000,00 €
				3 935,00 €
07/03/2019	Construction d'une déchèterie sur la commune de WALINCOURT - Lot 2 : chaudronnerie	GFIM Impasse Blignière 59220 WAVRECHAIN SOUS DENAIN	MAPA	94 775,00 €
06/03/2019	Enlèvement et traitement des déchets amiantés collectés sur le territoire du SIAVED	HYDRAM 771 Rue du Faubourg 59230 ROSULT	APPEL OFFRE	1.142 € pour l'enlèvement, 115 € pour le traitement
11/06/2019	Etude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie sur le territoire du SIAVED	CAP3C 55 Bd Saint André 60000 BEAUVAIS	MAPA	22 575,00 €
12/07/2019	Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la fosse et du hall de déchargement et les travaux d'aménagement du site du CVE de Douchy-Les-Mines	BERIM 149 Rue Jean Lolive 93695 PANTIN	APPEL OFFRE	216 365,00 €

16/07/2019	Mission Maîtrise d'Œuvre pour les travaux sur le CVE pour l'alimentation du futur réseau de chaleur vers la ville de Denain	INGEVALOR 26 Chemin de la forestière 69130 ECULLY	MAPA	178 904,00 €
24/09/2019	Mise en conformité des déchèteries d'Erre et Aniche - Lot 1 VRD	EIFFAGE ROUTE NORD EST Rue du 19 mars 1962 59770 MARLY	MAPA	947 400,31 €
	Mise en conformité des déchèteries d'Erre et Aniche - Lot 2 CHAUDRONNERIE		MAPA	
24/09/2019	Mise en conformité des déchèteries d'Erre et Aniche - Lot 3 GROS ŒUVRE	SARL PATRIARCA 13 Rue Gustave Delory 59224 THIANT	MAPA	407 937,18 €
19/06/2019	Mission de Maîtrise d'Œuvre pour l'étude et le suivi de divers travaux sur l'ensemble des propriétés du Syndicat	ATC 59 12 Rue Albert Calmette 59111 LIEU-SAINT-AMAND	MAPA	12 000,00 €
	Travaux d'installation d'un système de détection intrusion et contrôle d'accès pour le Siège Social du SIAVED	SOFRATEL 8 Rue Emile Allard 59111 BOUCHAIN	MAPA	15 055,65 €
09/08/2019	Mission de Maîtrise d'Œuvre pour la modernisation des locaux de déchets ménagers spéciaux de DENAIN et MORTAGNE	ATC 59 12 Rue Albert Calmette 59111 LIEU-SAINT-AMAND	MAPA	46 000,00 €
26/06/2019	Mission d'assistance portant sur le suivi financier de l'exécution du contrat d'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines	BERIM 149 Rue Jean Lolive 93695 PANTIN	MAPA	25 000,00 €
23/09/2019	Travaux de remplacement des ponts roulants du C.V.E.	PORT-TECH Spitsenstraat 30 B-2030 ANVERS (Belgique)	MAPA	1 489 897,00 €
07/08/2019	Travaux d'alimentation en chaleur du Siège Administratif du SIAVED par le Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les Mines	FARASSE FLUIDES Z.I. Cantimpré BP 169 59403 CAMBRAI	MAPA	89 982,62 €
16/09/2019	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une unité de tri des déchets ménagers d'une capacité d'environ 35 000 tonnes par an en deux postes avec extension des consignes de tri	JPC PARTNER 28 Bd de BELFORT 59100 ROUBAIX	MAPA	81 000,00 €
03/09/2019	Fourniture et pose d'une déchètrémie sur la déchèterie de WALINCOURT	AGEC Place du jeu de paume 64240 HASPARREN	MAPA	33 700,00 €
26/11/2019	Divers travaux de voiries et réseaux divers sur les installations du SIAVED - LOT 1 secteur NORD	EIFFAGE ROUTE NORD EST Rue du 19 mars 1962 59770 MARLY	AC-CORD CADRE	MAXI 600.000,00 €
27/11/2019	Divers travaux de voiries et réseaux divers sur les installations du SIAVED - LOT 2 secteur SUD	SORRIAUX TP 44 Rue Lodieu 59198 HASPRES	AC-CORD CADRE	MAXI 600.000,00 €
11/12/2019	Travaux d'aménagement du site du Centre de Valorisation Énergétique du SIAVED - VRD	EIFFAGE ROUTE NORD EST Rue du 19 mars 1962 59770 MARLY	MAPA	1 040 787,52 €
26/12/2019	Mission d'accompagnement du Syndicat	CAP ECOS 35 Rue de la Clef 59000 lille	MAPA	66 000,00 €

Conventions 2019

Date de notification	Objet	Titulaire	Montant TTC (€)
18/03/2019	Etude d'opportunité du transfert du gisement des déchets recyclables issus du secteur CAPH NORD et DU VALENCIENNOIS	JPC PARTNER	8 000,00 €
18/03/2019	Contrat d'entretien hebdomadaire des locaux déchetteries	SNT PERFORMANCE	2 632,20 € HT par mois
05/04/2019	Etude des impacts du transfert de la compétence collecte de la CCCO au SIAVED	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT	10 500,00 €
03/06/2019	Contrat de mission et de rémunération (DSP)	OCTANTS AVOCATS	2 750,00 €
	Diagnostic complémentaire de la qualité des sols	GEAUPOLE	10 800,00 €
07/2019	Groupement de commandes pour une mission d'AMO pour la réalisation d'un centre de tri intégrant les nouvelles consignes de tri	SIAVED / Valenciennes Métropole / CCPS	-
09/09/2019	Contrat de maintenance ascenseur siège administratif	ORONA	1 310,00 €
19/09/2019	Contrat de maintenance du kiosque à verre à Denain	TOMRA	2 277,00 €
02/10/2019	Contrat de mise en place d'un système de surveillance de la décroissance des déchets radioactifs	ICOHUP	720,00 € par an
16/11/2019	Mission CSPS Mise en conformité déchetteries Aniche Erre	Laurence LEFEVRE	2 412,00 €
27/11/2019	Mission contrôle technique - Mise en conformité déchèterie ERRE	SOCOTEC	2 425,00 €
27/11/2019	Mission contrôle technique - Mise en conformité déchèterie ANICHE	SOCOTEC	2 425,00 €
	Contrat de maintenance du kiosque à verre situé sur la commune de DENAIN	TOMRA	2 317,00 €
13/12/2019	Mission d'actualisation des prospectives financières du SIAVED	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT	11 000,00 €
18/12/2019	Mission CSPS Restructuration du CVE	Laurence LEFEVRE	5 710,00 €
26/12/2019	Etude d'opportunité de mise en place du transport des bennes de déchetteries et du service amiante en régie	JPC PARTNER	9 200,00 €
26/12/2019	Maintenance des portes automatiques du siège administratif	RECORD PORTES AUTOMATIQUES	426,00 €

LE GLOSSAIRE

A

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Apport volontaire - Mode de collecte sélective consistant à porter, par l'habitant, les matériaux triés en vue du recyclage dans les conteneurs appropriés qui sont situés dans des lieux publics.

C

Centre de tri - Installation où l'on effectue un tri d'affinage sur des éléments issus des collectes pour les séparer par matériaux.

Centre de Valorisation Énergétique (CVE) - Usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation de l'énergie et de la matière.

CNC - Combustibles Non Classés.

CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Cogénération - Production de vapeur et d'électricité à partir de la chaleur récupérée à l'issue de la combustion des déchets.

Collecte sélective - Collecte des déchets déjà triés par les usagers en vue de leur recyclage.

Compostage - Mise en fermentation des biodéchets, de façon à former du compost, matière fertilisante composée principalement de combinaisons carbonées d'origine végétale, fermentées ou fermentescibles.

CSR - Combustible solide de récupération.

D

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) - Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire (Article R1335-1 du code de la santé publique).

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - Qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Nécessitent un traitement adapté et ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchèterie.

D3E ou DEEE - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Déchets Industriels Banals (DIB) - Déchets issus des industries qui peuvent être traités dans les mêmes installations que les ordures ménagères.

Déchets ultimes - Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets "qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux" (loi du 13 juillet 1992).

Déchets ménagers - Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants, déchets spéciaux à caractère nuisant, déchets de jardin, déchets d'automobiles...).

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) - Les DMA comprennent les OMR, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries.

Déchèterie - Lieu aménagé, d'accès gratuit pour les particuliers, qui recueille les déchets encombrants et autres déchets ménagers spéciaux et toxiques.

DICS - Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

DICS-E - Encombrants des Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

Dioxines / Furanes - Groupe de composés chimiquement apparentés étant polluants organiques persistants dans l'environnement.

E.....
DMB - Déchets Ménagers Banals.

EHPAD - Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

ELA - Emballage de Liquide Alimentaire.

EIT - Écologie Industrielle Territoriale.

EMR - Emballage Ménager Recyclable.

Encombrants - Déchets des ménages trop volumineux pour être collectés en porte-à-porte.

F.....
FCTVA - Fonds de Compensation pour la TVA.

G.....
GES - Gaz à effet de serre.

Gravats - Débris de démolition.

Gros de magasin - petits papiers, déchirés, chiffonnés, déchiquetés, de mauvaise qualité. Ils sont compactés en balles.

GTA - Groupe Turbo-Alternateur.

I.....
Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) - Endroit où sont stockés les déchets ultimes qui ne peuvent pas être recyclés ; anciennement CET (Centre d'enfouissement technique).

Iso 50 001 - Norme pour initier un programme d'économies d'énergie chez les différents acteurs économiques.

J.....
JRM - Journaux, revues et magazines.

M.....
Mâchefers - Résidus issus de l'incinération des déchets.

Mégawattheure (MWh) - Production pendant une heure d'une puissance d'une centrale de production.

O.....
Ordures Ménagères (OM) - Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) - Les OMA sont constituées des OMR et des déchets de la collecte sélective.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) - Déchets restant après la collecte sélective.

N.....
Normes nfu-44-051 - Seuils réglementaires fixés par les normes concernant les amendements organiques.

P.....
PàP - Porte-à-porte.

PAVE - Point d'Apport Volontaire Enterré.

PEHD - Polyéthylène Haute Densité. Plastique répandu, utilisé pour un grand nombre d'objets de la vie quotidienne et le secteur du BTP.

PET foncé - Polyéthylène Téréphtalate foncé. Plastique coloré de la famille des polyesters.

PET clair - Polyéthylène Téréphtalate clair. Plastique transparent de la famille des polyesters.

PNRSE - Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) - Programme ayant pour objectif la prévention des déchets, et mis en place par les collectivités territoriales responsables de la collecte et/ou le traitement des déchets ménagers et assimilés. Exemple : programme Boréal.

Polyéthylène haute densité (PEHD) - Utilisé notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles... Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

Polyéthylène Téréphtalate (PET) - Matière plastique principalement utilisée pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films et feuilles, fibres, ... De la famille des thermoplastiques, il est recyclable.

PRPGD - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Plan pour la planification globale de la prévention et de la gestion des déchets du territoire.

R

Recyclage - Réintroduction des matières d'un déchet dans son propre cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première.

REFIOM - Résidus des fumées des usines d'incinération des ordures ménagères comprenant des résidus de dépoussiérage et des résidus de la neutralisation des fumées.

Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) - La Responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe du «pollueur-payeur». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, prennent en charge tout ou partie de la gestion de ces déchets.

Révis' ton Bac - Actions du service collecte du SIAVED pour coupler les amonts de collecte avec des réparations de bacs de collecte.

S

SEC - Société d'Exploitation de Chauffage.

SIGH - Société Immobilière Grand Hainaut.

SSIAD - Services de Soins Infirmiers à Domicile.

SYMEVAD - SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets.

T

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) - Programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, et dont fait partie le SIAVED, sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Traitement - Ensemble de procédés visant à transformer les déchets pour notamment en réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, et la quantité ou le volume, et le cas échéant assurer leur recyclage ou leur valorisation.

Traitement des déchets - Réduction, après collecte, du potentiel polluant des déchets et du flux de déchets par compostage, recyclage, incinération...



SIAVED
Producteur de Ressources

**SYNDICAT INTER-ARRONDISSEMENT DE VALORISATION
ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

 **N° Vert** 0 800 775 537

www.siaved.fr